

Finissez vos porcs

La production de porcs dans la province de Québec augmente sensiblement. Pour les six premiers mois de l'année 1936, on enregistre un accroissement de 68 p. c. pour les porcs vivants vendus sur le marché de Montréal. On constate également une augmentation, moins sensible cependant, de la vente des porcs abattus.

Aux prix qui prévalent actuellement sur le marché de Montréal comme sur le marché de Londres, l'élevage du porc, principalement en vue de l'exportation, est rémunérateur. Personne, croyons-nous, ne contredira que c'est la branche de la production agricole qui rapporte actuellement le plus.

Pour quelques années à venir, nous entrevoyons un développement inusité de l'industrie porcine; d'abord parce que la demande pour l'exportation est pratiquement illimitée; ensuite, parce que la sécheresse dans les provinces des Prairies et l'Ontario occidental contraignent les éleveurs de là-bas à restreindre leur production.

Chose remarquable et qui ne s'est probablement jamais produite, c'est actuellement la province de Québec qui fournit le plus de porcs aux abattoirs de Montréal.

Elle est la première pour le nombre; elle ne l'est pas toujours pour la qualité.

Depuis une couple d'années, on remarque un progrès très sensible. Mais il arrive encore sur le marché public et aux abattoirs un trop grand nombre de porcs légers et mal finis. Ces arrivages de porcs de seconde qualité tuent le marché.

Seuls les porcs classés dans les catégories **bacon** et **choix** répondent aux besoins de l'exportation. Les porcs légers, les porcs de boucherie et les autres restent sur le marché domestique. Or les besoins du marché domestique sont limités, tandis que la demande pour l'exportation est très active. Ce qu'il faut, c'est de produire un porc de bonne qualité qui puisse être expédié en Angleterre.

* * *

Le grand tort de nos cultivateurs, c'est de vendre leurs porcs avant de leur avoir donné le poids et le fini voulus. Les commerçants de village leur rendent à cet égard un bien mauvais service. Ils leur montent des bateaux, leur font croire que le prix des moulées monte, que celui des porcs baisse, leur racontent des histoires abracadabrantes et finissent par les convaincre que le temps est venu de vendre.

Qu'on se garde bien de prêter l'oreille à ces sottises.

Un porc de bonne qualité, **bacon** ou **choix**, doit peser environ 200 livres sur pied. Attendez donc ce temps avant de vous en défaire.

On calcule que, de 150 à 200 livres, l'engraisement d'un porc rapporte à l'heure présente, grâce aux primes attribuées pour les sujets de qualité, 25 cents la livre.

Il vaut la peine d'y voir, surtout par le temps qui court.

Gérard FILION.

GLANURES et CRIBLURES

ALLONS-Y

Les congrès diocésains de l'U.C.C. sont déjà commencés. Ceux de Québec-Nord et de Joliette ont eu lieu. Demain, ce sera le tour de celui de Nicolet. Et la série se continuera jusqu'au 12 octobre, soit une semaine avant le congrès général.

On remarque, cette année, un regain d'intérêt chez les cultivateurs à l'égard des congrès diocésains. L'assistance est nombreuse et attentive. C'est un bon indice. Car il est à peine besoin de rappeler que la politique générale de l'U.C.C. s'élabore dans les congrès diocésains; les cultivateurs de chaque région étudient les problèmes qui leur sont propres; la moyenne des conclusions de tous les congrès donne la mesure des besoins et des demandes de la classe agricole de la province. C'est en tablant sur ces conclusions que l'Exécutif de l'U.C.C. élabore son plan d'action pour l'année à venir.

Il est donc d'une très grande importance que le plus grand nombre possible de cultivateurs assistent et prennent part activement au congrès de leur Union diocésaine. A cette fin, nous suggérons que les officiers de nos cercles locaux organisent, au moyen d'excursion ou autrement, de fortes délégations. Il n'y a pas de raison pour que chaque paroisse ne fournisse un contingent d'au moins vingt délégués. Dans ce cas, il serait possible d'obtenir des réductions intéressantes des compagnies de transport.

Quoi qu'il en soit, nous demandons à nos cercles locaux de préparer soigneusement le congrès par une séance d'études spéciale et d'y envoyer une nombreuse délégation. Ce sera, au surplus, un excellent moyen de propagande.

Donc, allons-y et en grand nombre.

UTILISEZ VOTRE FOIN AVEC PROFIT

La récolte de foin a été abondante. Elle dépasse les besoins de la consommation domestique. L'excédent de production de cette année s'ajoute à celui de l'an dernier, de sorte que le marché est pratiquement engorgé. Dans plusieurs comtés de la vallée du Richelieu et de la région de Joliette, la plupart des cultivateurs ont des stocks de foin dont ils ne peuvent disposer. Les prix se tiennent aux environs de \$7. la tonne; personne n'est acheteur.

Toutes les semaines nous recevons des demandes d'information sur les perspectives du marché du foin. A notre grand regret, nous sommes forcés de répondre qu'elles ne sont guère encourageantes. Les stocks sont abondants; le marché des villes n'existe plus comme jadis; celui des Etats-Unis est fermé. Les véhicules-moteur remplacent le cheval dans les villes, dans les chantiers, sur les grandes routes; et l'on n'a pas encore trouvé le moyen de nourrir de foin les automobiles et les camions.

Alors, il n'y a qu'une alternative : ou bien laisser pourrir le foin en meules, ou bien le faire consommer sur la ferme. La seconde solution s'impose.

Mais comment procéder ? Faut-il augmenter le troupeau laitier ? Ce n'est pas toujours facile, car il faut s'y prendre de longue main. Et alors ?

Alors, il reste une dernière ressource : faire venir des bouvillons pour les engraisser sur place.

L'opération est payante. L'an dernier, un cultivateur de St-Laurent, près de Montréal, en a fait l'essai. Et il prétend que son fourrage lui a rapporté \$12. la tonne. Un cultivateur de Longueuil a fait de même, avec des résultats équivalents.

Le gouvernement d'Ottawa favorise cette pratique. Il accorde un billet simple de voyageur et alloue des frais de voyage raisonnables à tout cultivateur de toute partie du Canada qui va acheter sur place un ou plusieurs wagons de bouvillons ou d'agneaux pour fins d'engraissement. On peut obtenir des renseignements à ce sujet, en écrivant à M. R.-S. Hamer, ministre fédéral de l'Agriculture, Ottawa. On peut aussi se procurer des animaux d'engraissement de la *Coopérative Canadienne de Bétail*, Montréal. Ils reviennent en moyenne à 3 cents 1-4 la livre, frais de transport payés.

Nous voyons dans cette importation d'animaux d'engraissement un moyen tout trouvé pour utiliser avec profit les stocks de foin. Le marché de Montréal est avantageux pour le bétail de bonne qualité; et il est à nos portes. Pourquoi ne lui fournirions-nous pas ses approvisionnements ?

Ayons l'oeil ouvert; saisissons l'occasion par les cheveux. Ah! si nous avions le nez crochu !

LE MERITE AGRICOLE

On a pu lire sur les journaux de la semaine dernière la liste des lauréats du *Mérite Agricole*. Elle est fort intéressante. Les inscriptions furent, cette année, plus nombreuses que jamais; et l'émulation fut plus vive. Ceux qui ont réussi ont droit aux plus chaleureuses félicitations. Pour notre part, nous ne les leur ménageons pas.

Nous sommes particulièrement fiers d'attirer l'attention de nos lecteurs sur le nom de M. Donat Giard, de Ste-Rosalie, qui s'est classé premier dans le concours pour la Médaille d'Or. L'honneur qui lui échoit, mais qu'il n'a pas volé, rejailit un peu sur notre association, puisque M. Giard est membre de l'U.C.C. et président du cercle de Ste-Rosalie.

Nous notons également que M. Jos. Leblanc, directeur de l'Union diocésaine de St-Jean, s'est classé dixième parmi les concurrents pour la Médaille d'Or.

Le succès de ces deux fidèles serviteurs de l'U.C.C. nous honore. Il prouve, en outre, d'une façon définitive que les membres de l'U.C.C. ne sont pas nécessairement, comme on a pris plaisir à le répandre en certains quartiers, des ratés ou des mécontents. Bien au contraire, ils se placent presque partout au premier rang. Ils sont l'élite, et nous en sommes fiers.

UN REFENRENDUM CHEZ LES COCHONS

Il y a une couple d'années, le ministre de l'Agriculture d'Ottawa imposa comme classificateur en chef sur le marché aux porcs de Montréal un unilingue du nom de Bruce, frais émoulu des abattoirs de la Ville-Reine. Dans le temps, l'Union

(Suite à la page 11)

La Vie Morale

SOCIOLOGUES A LEUR FACON

Parmi ceux qui, chez nous, se posent en maîtres du problème de l'établissement de notre jeunesse agricole, se trouvent des sociologues qui sont peut-être de bonne foi, mais pour qui la sociologie a encore des secrets.

Pour eux, le meilleur moyen d'établir notre jeunesse agricole serait d'arrêter tout mouvement de colonisation, du moins, tout mouvement de colonisation qui entraîne la jeunesse loin des centres urbains.

Pour les satisfaire, il faudrait coloniser l'asphalte des rues, qu'on se laisse vivre par la charité étatisée, si les navets croissent avec un goût de ciment.

Nous avons des terres de bonne valeur par millions d'acres. Nous avons aussi d'autres terres de qualité supérieure, par millions d'acres, également.

Pour des millions d'acres, ces terres sont peuplées de feuillus et de conifères.

Des lambeaux considérables de ces pays ont un sous-sol minéralisé.

Par contre, nos compagnes débordent d'une jeunesse qui ne sait où s'établir pour fonder des foyers.

Des gens ordinaires seraient portés à croire que, possédant le capital humain, des terres par millions d'acres, des ressources naturelles d'une valeur phénoménale, nous pourrions utiliser les unes pour servir d'établissements aux autres... même aux agriculteurs perdus dans les centres urbains.

Des sociologues de chez nous pensent autrement. Par tous les moyens possibles, disent-ils, il faut empêcher cette jeunesse de s'éloigner des vieux centres, de s'emparer de ces terres arables lointaines et de les mettre en valeur pour leur compte.

Cette sorte de sociologues n'est pas nouvelle chez nous.

C'est elle qui, depuis un siècle, est responsable de la déshérisation de notre classe agricole.

Ces gens n'ont que trop réussi à nous faire perdre, avec de larges tranches de notre patrimoine, une partie considérable de notre population et de notre influence économique.

Notre jeunesse est opposée à la colonisation, disent-ils. Alors il ne faudrait pas que le peuple canadien établisse ses enfants sur les terres arables du pays, s'il lui faut les défricher.

Et ces sociologues sont fiers de cette trouvaille.

De fait, ils croient que c'est vrai. Ils pensent réellement que le peuple canadien renonce à développer lui-même et pour son bénéfice, ses propres ressources naturelles; ils pensent que le peuple refuse de défricher, à son profit, ses meilleures terres, et qu'il pré-

fère voir ses enfants s'établir comme chômeurs, en ville.

Parmi les sociologues de cette espèce, on en rencontre qui sont d'opinion que le meilleur système de colonisation pour les Canadiens, c'est de n'en pas faire... de crainte que l'on compromette à jamais, chez nous, toute tentative de colonisation sérieuse.

Et ces gens se disent des sociologues avertis...

J.-Ernest LAFORCE.

COMMENT ETABLIR L'ORGANISATION COOPERATIVE AU CANADA

L'Ecole Sociale Populaire vient de publier en brochure la remarquable étude présentée à la Semaine sociale des Trois-Rivières par M. Esdras Minville. C'est la conclusion des cours précédents, l'aboutissement logique de la vaste enquête à laquelle se sont livrés une vingtaine de nos sociologues les plus avertis. S'ils ont étudié l'organisation professionnelle et corporative, s'ils ont examiné son fonctionnement dans les principaux pays où elle est implantée, s'ils ont recherché quels éléments précorporatifs nous possédions nous-mêmes ce n'est pas par pur plaisir intellectuel, en dilettantes. Tous ces travaux étaient orientés vers un même objectif, celui que M. Minville est venu en dernier lieu dresser devant l'esprit de ses auditeurs: comment établir au Canada l'organisation corporative.

Cette étude finale fortement pensée, inspirée de notre idéal national, appuyée sur les réalités concrètes, constitue une pièce maîtresse qui peut déterminer toute une orientation nouvelle dans notre politique économique et sociale. Il faut la lire et la méditer. Tout projet de restauration sociale dans notre province devra tenir compte dorénavant du plan que préconise M. Minville.

Publiée dans la collection de l'Ecole Sociale Populaire, cette brochure se vend 15 sous l'exemplaire.

TEMOIGNAGE SENSATIONNEL SUR L'U. R. S. S.

Le fascicule de Juillet du Harpers Magazine contient un témoignage sensationnel et intéressant de M. Eugène Lyons. Celui-ci, communiste convaincu, a travaillé 6 ans à Moscou comme correspondant de la presse américaine. D'accord avec le Komintern, il accepta de collaborer à la "United Press" afin d'utiliser cette agence bourgeoise aux fins bolchévistes.

Le journaliste ne s'attendait pas à trouver en Russie le paradis. Il admettait que toute révolution exige des sacrifices et il savait que l'édification socialiste était loin d'être achevée. Aussi tint-il bon longtemps, fermant volontairement les yeux sur la sottise et le caractère inhumain du régime soviétique. Mais la tragique vérité, qui brisait complètement son idéal, s'imposa à lui. Tous les abus qu'il dénonçait aux Etats-Unis en sa qualité de communiste, il les retrouvait amplifiés sous le régime de Staline. Lui qui avait fait campagne pour Sacco et Vanzetti, était obligé de reconnaître que la "justice révolutionnaire" des Soviets était bien pire que la "justice capitaliste" américaine.

Le journaliste comprit que le prix de l'expérience communiste en Russie était si exorbitant, les méthodes employées si inhumaines, qu'ils ne pouvaient être justifiés par les soit disants "conquêtes" du régime. Enfin, en constatant la formation des nouvelles classes privilégiées en U. R. S. S., l'inégalité croissante, l'exploitation éhontée des travailleurs, le journaliste américain ne voulut pas tromper ses lecteurs et dénonça la vérité. Ce fut la rupture avec les bolchévistes, et avec leurs amis bourgeois.

L'auteur stigmatise à juste titre la sottise, le cynisme de ces derniers qui, par intérêt ou par snobisme, trahissent la cause de l'humanité en facilitant au Komintern son travail de désagrégation.

LE PROBLEME DU LOGEMENT EN RUSSIE SOVIETIQUE

Voici ce qu'écrivait un commandant de Kharkov:

"J'habite un beau pays, qui lutte pour une vie joyeuse. L'homme cultivé doit vivre dans un intérieur adéquat.

"Comment vivons-nous?"

Quelques centaines de commandants sont établis dans des maisons neuves, faites spécialement pour eux. Ces maisons ont été construites il y a quelques années déjà, mais jusqu'à présent les murs ne sont pas crépis; au lieu de balcons, il y a des trous dans les murs... On n'a pas encore réussi de poser des planchers. Autour des maisons s'étend un borborygme parsemé d'ordures et coupé d'ornières. Notre maison n'est pas encore achevée, tout comme les autres.

A Leningrad les étudiants et les professeurs de l'Académie Militaire d'Artillerie vivent dans les mêmes conditions que les commandants rouges à Kharkov. L'un d'eux écrit:

"J'ai lu l'article du commandant de Kharkov et je me suis demandé en quoi nos maisons étaient meilleures. La nôtre, qui compte plus de 100 logements, reste inachevée depuis 3 ans. On ne réussit pas à la mettre en ordre. A Moscou, on a construit le métro en trois ans; chez nous la construction d'une maison dure encore plus longtemps. C'est ainsi qu'on soigne les cadres".

Ces deux témoignages sont extraits d'un journal soviétique, le "Krasnaïa Zvezda".

Dans les beurrieres et les fromageries de la Nouvelle-Zélande, il est interdit de faire travailler les femmes et les enfants entre les heures de 6 hrs du soir et 8 hrs du matin, ni le dimanche, ni les jours fériés ou demi-fériés.

Edition française

DES CHANSONS POPULAIRES DU VIEUX QUEBEC.

Marius Barbeau, qui, depuis longtemps préconise le recueil et la conservation des traditions et des usages populaires de l'ancienne France au Canada, a préparé une intéressante monographie sur les chansons qu'il a recueillies dans Québec, dont l'édition française intitulée "Chansons populaires du Vieux Québec", vient de paraître au Musée national, à Ottawa. L'auteur a puisé dans les connaissances qu'il a acquises au cours de longues recherches et dans le vaste répertoire qu'il a recueilli sur les lèvres de nos chanteurs, et il nous présente un compte rendu écrit d'une manière attrayante de l'origine et des variétés de chansons populaires du Canada et il donne une description captivante des chansons elles-mêmes. D'excellents croquis d'Arthur Lismer illustrent admirablement le volume.

"Enfants, amoureux, mères, artisans, buveurs, tous fredonnaient leurs refrains populaires. Dans ce temps-là, chez nous, on aimait la musique plus qu'on ne l'aime aujourd'hui. Des airs innombrables rythmaient le labeur manuel; les cultivateurs chantaient pendant le labour, la récolte, le battage des grains et le bréyage du lin; les ménagères animaient d'airs variés le cardage, le filage, le tissage, le lavage et le balancement du berceau". Le pathos et les aventures romanesques se sont aussi infiltrés dans les chansons. L'auteur arrive à la conclusion curieuse que la théorie de Grimm — que les chansons et les récits sont le fruit de l'inspiration collective populaire — ne s'applique pas à Québec, ni à la France, où les chanteurs populaires ne créent pas la chanson, mais la conservent et la transmettent oralement.

Si l'on compare notre répertoire national à celui de la France provinciale, on constate que dix-neuf sur vingt chansons de Québec sont anciennes; qu'elles passeront de France au Nouveau Monde, au XVII^e siècle, avec les colons qui s'en servirent pour égayer leur solitude". Des chansonniers rustiques ont ajouté de nouvelles chansons qui constituent le répertoire purement canadien, peut-être dix pour cent de l'ensemble. Les autres nous sont venues de France et se sont conservées plus ou moins complètes.

Les vraies chansons populaires arrivèrent au Canada avant 1680, avec les premiers colons de la Normandie et de la Loire. "Le nombre de ces chansons excède de beaucoup celui de toutes les autres. Elles sont aussi les meilleures du répertoire canadien... Là se retrouve l'oeuvre de maîtres dont l'art achevé a largement puisé à un assortiment de mesures prosodiques romanes et aux sources vives du folklore européen".

M. Barbeau donne des exemples remarquables de la diffusion des chansons populaires à travers les siècles. Une de ces chansons est "Dame Lombarde" qui vient de l'Italie septentrionale et remonte à la fin du VI^e siècle; elle prit sa forme définitive un siècle ou deux plus tard, passa en France, où elle ne fut recueillie qu'une seule fois, et finalement au Canada, où elle a survécu jusqu'à nos jours.

Les chansons populaires sont

d'éternelles nomades. "Nées à ciel ouvert, elles ont aussitôt pris le large. Poussées par un destin qui s'attachait à leur naissance et à leur hérédité, elles ont perpétuellement voyagé sans s'arrêter nulle part, car s'arrêter pour elles était la mort. Les frontières disparaissaient devant elles".

Le recueil décrit les pérégrinations curieuses de quatre de nos principales chansons populaires: Renaud, Germaine, Dame Lombarde et La Nourrice du Roi. Il comprend aussi un certain nombre de chansons avec leurs mélodies et une bibliographie des chansons populaires canadiennes françaises qui ont été recueillies et publiées. On peut se procurer l'édition française à \$0.25 l'exemplaire en s'adressant au Directeur, Bureau de la Géologie appliquée, Ministère des Mines, à Ottawa. Ottawa, le 8 avril 1936.

Plantations de pivoines

ET DE FLEURS VIVACES

La pivoine herbacée est assurément l'une des plus belles et des plus rustiques des plantes vivaces. Elle est attrayante à toutes les phases de la pousse. Elle n'est pas sujette aux attaques des insectes mais elle est parfois détruite par la maladie. Le meilleur moment pour en faire la plantation est en septembre et octobre. Les tubercules devraient être placés de façon à ce que le collet soit recouvert de deux pouces de terre. Quand la pivoine ne fleurit pas, c'est souvent parce qu'elle a été enfouie trop profondément. Une préparation utile est de recouvrir les plantes d'un paillis le premier hiver pour empêcher ces gels et ces dégels alternatifs qui causent tant de mal dans certains districts. Ce paillis n'est pas nécessaire après la première année.

Pour les plantes vivaces comme la pivoine, l'iris, le pied d'alouette et le phlox, qui ne se reproduisent pas identiquement par voie de semis, il vaut mieux les multiplier par la division des racines. Pour diviser une grande pivoine, il faut l'arracher soigneusement, la secouer pour en faire tomber la terre, et laisser la plante exposée à l'air et au soleil pendant une heure ou deux. Les tubercules sont ainsi moins cassants, moins exposés à se rompre au cours des manutentions. On lave ensuite avec de l'eau pour enlever toute la terre et on coupe le feuillage, ne laissant que quelques pouces de tige au-dessus du collet. Examinez la racine et essayez de voir l'endroit où elle peut être divisée sans trop endommager les tubercules.

CALENDRIER

Jeudi le 10 septembre: S. Nicolas de Tolentino, confesseur.
Samedi, le 12 septembre: LE SAINT VEDREDI, le 11 septembre: SS. Prote et Hyacinthe, martyrs.
NOM DE MARIE.
Dimanche, le 13 septembre: XV Pent. Sol. du S. Nom de Marie.
Lundi, le 14 septembre: EXALTATION DE LA SAINTE CROIX.
Mardi, le 15 septembre: Sept Douleurs de la B. V. Marie.
Mercredi, le 16 septembre: 4 Temps. S. Cyrien, évêque et martyr.
Dimanche, le 13 septembre: Lever du Soleil: 5.30.
Coucher du Soleil: 6.09.
Nouvelle Lune, le 15, à 0h. 41m. du soir.

Programme des Causeries agricoles de l'U. C. C.

POSTE CKAC

Lundi, le 14 septembre à 1 h. 30: M. Gérard Filion, le marché du bétail.
Jeudi, le 17 septembre à 2 h.: M. R.-M. Pucet, Conseils d'Actualité.
Samedi, le 19 septembre à 2 h.: M. J.-E. Laforce, la Colonisation.

POSTE CRCM

Lundi, le 14 septembre: Mlle Marguerite Girard.

L'U. C. C. est l'organisme le plus propre à cette organisation agricole. Que nos cultivateurs y entrent...

LA TERRE DE CHEZ NOUS

"Ainsi groupés, tous pourront faire valoir leurs exigences auprès des autorités."

Hon. Ad. Godbout,
Discours du Lac St-Jean.

Publié par "La Terre de Chez Nous Inc."
et imprimé par l'Action Sociale, Ltée,
103, rue Ste-Anne, Québec.

1 an \$1.00
3 ans \$2.50
A l'étranger, 1 an \$1.50

Téléphone : CRescent 3414

Administration, Rédaction, Publicité : 5817, Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

Nos collaborateurs gardent l'entière responsabilité de leurs écrits.

L'organisation agricole dans la province

Magistrale étude présentée à la semaine sociale des Trois-Rivières par M. Georges-Henri St-Cyr, cultivateur de Nicolet, vice-président général de l'U.C.C.

D'après la sociologie catholique magistralement mise en lumière et adaptée aux besoins présents par leurs Saintetés Léon XIII et Pie XI, l'organisation professionnelle est la réunion de tous ceux qui ont des intérêts professionnels communs, non seulement pour la défense de ces intérêts, mais pour permettre aux différents corps sociaux d'exceller dans leurs sphères respectives en vue du bien commun. C'est donc à ce point de vue seulement que nous étudierons l'organisation agricole chez nous, négligeant par conséquent quantité d'associations diverses qui sont peut-être les premiers jalons ou des parties constituantes, mais dont le champ d'action est trop limité ou trop spécialisé pour présenter les caractéristiques d'une organisation professionnelle proprement dite.

De plus, à cause des proportions par trop restreintes du présent travail, des différences géographiques, économiques et ethniques trop marquées que l'on rencontre dans notre grand pays, nous concentrerons notre attention sur ce qui s'est fait dans la province de Québec.

L'organisation des agriculteurs canadiens-français ne pouvait et ne devait pas d'ailleurs se faire d'après les mêmes méthodes que l'organisation des agriculteurs des provinces anglaises.

En jetant un coup d'oeil d'ensemble sur le pays, l'on constate immédiatement que l'organisation agricole est d'autant plus rapide et plus étendue que le pays est neuf et la production spécialisée. C'est ainsi, par exemple que les producteurs de grains des prairies ont groupé dans leurs associations le plus grand nombre de membres et qu'ils ont obtenu pratiquement tout ce qu'ils ont voulu des différents pouvoirs civils, à tel point qu'ils ont en quelque sorte gouverné le pays à leur guise; et si aujourd'hui leur situation est précaire, cela est dû infiniment plus au vice initial de leur genre de production et à leur manière de vivre, qu'à leur manque d'organisation et à l'inattention des gouvernants.

DANS L'OUEST ET L'ONTARIO

Les producteurs de blé de l'Ouest étant plutôt des entrepreneurs en grains que des cultivateurs, désireux beaucoup plus de s'enrichir rapidement que de s'enraciner au sol, habitués qu'ils étaient à jouer le tout pour le tout, ont vite réalisé la puissance de l'union et la situation particulière qu'était la leur.

La Coopération est née d'ailleurs là-bas sous des auspices particulièrement favorables.

Exploités par les propriétaires d'élevateurs syndiqués, et mal servis par le Pacifique Canadien qui refusait, malgré le "Manitoba Grain Act", passé en 1900, de fournir la facilité de transport nécessaire à l'écoulement de la récolte, les cultivateurs décidèrent de se former en association le 18 décembre 1901, et dès le printemps 1902, la "Territorial Grain Growers Association"

comptait trente-huit succursales. L'automne suivant, elle intentait un procès à la suite duquel le Pacifique Canadien était condamné et devait se conformer aux justes exigences des cultivateurs.

La cause de l'Association était par le fait même gagnée. Aussi en 1911, voit-on surgir "L'Association des Producteurs de Grains Limitée". De 1922-23 se fondent les Coopératives des Producteurs de Blé de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, qui en 1924, se fusionnent pour former la "Coopérative Canadienne des Producteurs de blé Ltée", laquelle en 1930 contrôlait 51.3 p.c. de la production du blé et en vendait 119,463,000 boisseaux. Cette coopérative compte aujourd'hui 150,000 membres. Ces différentes coopératives du pool ont pour but : 1—de favoriser et d'encourager la production et la vente coopérative du blé; 2—de supprimer la spéculation; 3—de stabiliser les cours du blé; 4—de soutenir par tous les moyens légaux les producteurs du blé.

Ce sont en somme de vastes organisations d'affaires au service des fermiers de l'Ouest et contrôlées par eux.

À côté de ces organisations purement économiques, se sont formés aussi dans l'Ouest et dans les autres provinces de 1909 à 1920, des groupements qui, sans mettre de côté l'aspect économique du problème agricole, ont un caractère plutôt social: ce sont les différents groupes de "Fermiers Unis". Le plus intéressant de ces groupes est sans doute celui de l'Ontario qui est le plus puissant avec ses 20,000 membres et sa solide situation financière.

Enfin en 1909, on instituait le Conseil Canadien de l'Agriculture qui, dans l'esprit de ses fondateurs, devait servir d'intermédiaire officiel entre les diverses associations agricoles du pays et les pouvoirs civils. De fait, ce Conseil qui ne représente aujourd'hui que les Fermiers Unis de l'Alberta, du Manitoba et de l'Ontario, fut un temps le porte-parole de presque toutes les provinces qui y étaient représentées par leurs principales organisations. Cette institution qui a encore beaucoup d'influence a fait un travail considérable au point de vue législation fédérale, tarif, etc.

Fait intéressant et significatif, ce sont les principaux officiers de ce Conseil, qui, s'inspirant des résolutions des différents congrès des cultivateurs de l'Ouest rédigèrent en 1916 d'abord, en 1918 ensuite, tout un programme agraire qui donna naissance au mouvement progressiste qui eut le succès que l'on sait. Diversement apprécié, ce mouvement eut pour avantage incontestable de signaler aux différents gouvernements l'existence de la classe agricole et ce qui est plus grave, son aptitude même à manier les sanctions parlementaires.

Il existe certes, quantité d'autres organisations agricoles dans le pays. M. Paul Boucher, de qui je tiens en très grande partie ces renseignements à ce sujet, en a dressé d'ailleurs une liste très complète au début de sa thèse sur l'U.C.C. Mais ce sont là à mon sens les grandes étapes de l'organisation agricole dans les provinces anglaises surtout de l'Ouest, et ses manifestations les plus caractéristiques.

(A SUIVRE)

Congrès diocésain de L'U. C. C.

DU TEMISCAMINGUE

TENU A VILLE-MARIE, LE 15 SEPTEMBRE 1936, SOUS LE
PATRONAGE DE MGR LOUIS RHEAUME, O.M.I.,
EVEQUE DE HAILEYBURY.

PROGRAMME

SEANCE DU MATIN

10 h. Grand'messe à l'église de Ville-Marie.
Sermon de circonstance par le Rév. Père Deguire, S.J., aumônier général.
Immédiatement après la messe, réception et inscription des délégués, à la salle paroissiale.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

- 1 h. 30 Présidents-conjoints : MM. Abel Marion et Joseph Cotnoir.
- 1.—Ouverture par les présidents.
 - 2.—Allocution par Son Exc. Mgr Louis Rheaume.
 - 3.—Rapport du secrétaire diocésain.
 - 4.—Explication par M. Abel Marion, concernant l'organisation de l'office des débouchés commerciaux, l'achat en coopération des machines agricoles, et le bienfait des caisses populaires.
 - 5.—Programme agricole pour le Témiscamingue, par M. Joseph Bégin, agronome du comté.
 - 6.—Adoption des résolutions des cercles, présentées par l'aumônier diocésain, l'abbé L.-Z. Moreau.

SEANCE DU SOIR

- 8 h. Ouverture sous la présidence du Rév. Père Supérieur de Ville-Marie.
- 1.—Discours de bienvenue par Son Honneur le maire de Ville-Marie, Donat Goulet.
 - 2.—Causerie agricole par M. Stanislas St-Amant, B.S.A., cultivateur de Guigues.
 - 3.—Discours par le député fédéral, M. McDonald.
 - 4.—Discours par le député provincial, M. N.-E. Larivière.
 - 5.—Discours approprié par le président général de l'U. C. C., M. Abel Marion.
 - 6.—Conclusion par l'aumônier général, Rév. Père Deguire, S.J.
- OUVERTURE ET ENTR'ACTES : Fanfare de Ville-Marie.
- O CANADA, par le R. P. Lambert, O.M.I.
Les dames et les jeunes gens sont invités.

Georges LEFORT,

Secrétaire diocésain.

Congrès de l'Union diocésaine

DE L'ABITIBI

A AMOS

Judi, le 17 septembre

Tous les membres de l'U. C. C. ainsi que tous les cultivateurs de la région, sont instamment priés d'y assister.

Nous vous remercions et vous prions de nous croire,
Vos dévoués,

"LA TERRE DE CHEZ NOUS INC."

Gérard Filion, rédacteur.

Par : L. L.

Au Foyer de l'U. C. C.

Ste-Cécile

(Frontenac)

Le cercle a tenu une réunion mensuelle le 23 août conjointement avec le cercle agricole. La séance était sous la présidence de M. Joachim Roy.

M. le président fit une allocution sur la nécessité de s'unir pour revendiquer nos droits et aider les gouvernements.

M. Antonio Duquet donna une conférence sur l'assurance Mutuel contre l'incendie. Il expliqua son fonctionnement et le nouveau mode de collection pour les contributions dont la société fait l'expérience.

Antonio FORTIER, sec.

St-Albert

Le 22 août, le cercle de l'U. C. a tenu une séance spéciale pour étudier les diverses résolutions à soumettre au Congrès Diocésain :

Que les cultivateurs doivent s'unir pour l'achat des machines agricoles.

Que la Coopérative Fédérée soit une coopérative d'agriculture et non pas une coopérative gouvernementale.

La nécessité d'une organisation de crédit d'exploitation par les caisses populaires.

Que demande soit faite au gouvernement pour que nos chevaux reproducteurs de race croisée soient classés sur un pied d'égalité et qu'un permis soit accordé pour les chevaux de premier choix.

Que l'électrification rurale, l'enseignement scolaire, l'établissement des fils de cultivateurs soient aussi discutés.

Le cercle aura l'honneur de recevoir des officiers généraux à l'occasion de son assemblée annuelle qui se tiendra en octobre. Tous les cultivateurs de la paroisse comme ailleurs, seront les bienvenus.

J.-L. FAUCHER, Sec

CONVOICATIONS

Dimanche, le 13 sept. : Contrecoeur

" " " La Reine

" " " Stoke-Centre

" " " Ville-Marie

" " " Ste-Irène (Matapédia)

Lundi, le 14 septembre : St-Eusèbe (Témiscouata)

" " " Angers

" " " St-Justin

" " " St-Mathias

Lundi, le 14 septembre: St-Barthélémi

" " " La Patrie

" " " St-Zacharie

" " " Trois-Pistoles.

Mardi, le 15 septembre: Oka.

Mercredi, le 16 sept. : Ancienne-Lorette

" " " Danville

" " " St-Augustin (Portneuf)

ECHOS DE CERCLES

Lac St-Paul

(Labelle)

Une vingtaine de cultivateurs assistaient à la réunion du 3 août. M. Aldéric Dufour présidait. M. l'aumônier nous fit une causerie sur la tempérance; il faut, dit-il, s'habituer et surtout habituer les jeunes à l'économie. M. Amédée Dufour nous parla de la culture de la pomme de terre. Les membres remplissent l'enquête pour l'achat d'instruments aratoires.

Onias De Serres, sec.

St-Stanislas

(Champlain)

M. Honorat Trudel préside la réunion du 29 juin. M. Raoul Côté, propagandiste, est notre invité. Il nous parle spécialement de la question des bûcherons. Le cercle adopte une résolution pour demander au gouvernement de permettre la monte des étalons croisés bons sujets. Le cercle est prêt à organiser un syndicat pour faire les achats en coopération.

Le 18 mai avait eu lieu une autre réunion du cercle. M. l'aumônier avait insisté sur la nécessité d'avoir un cercle puissant; M. le président, sur le droit des bûcherons d'avoir un salaire de \$52. par mois.

J.-Amédée Gauthier, sec.

St-Damien de Brandon

Environ 25 cultivateurs assistaient à la réunion du 31 août. M. J.-P.-A. Boucher présidait. M. l'aumônier insista sur l'importance du congrès diocésain qui aura lieu à Joliette, le 8 septembre; il souhaita qu'un grand nombre de cultivateurs y assistent. M. le secrétaire donna une causerie sur l'achat de machines agricoles en coopération.

Hermas Lavallée, ptre, sec.

St-Méthode

(Frontenac)

Réunion le 24 août sous la présidence de M. Patrice Tartif, M. P. M. l'aumônier nous démontra la nécessité d'une association professionnelle forte. M. le président nous dit les services que l'U. C. C. peut rendre aux gouvernements. M. Archélas Nadeau démontra les avantages de l'U. C. C. M. N. Rhéaume prouva que l'U. C. C. ne fait pas de politique.

François Nadeau, sec.

St-Jean-Baptiste

(Rouville)

Le 26 août à 8 heures sous la présidence de M. O. Noisieux, le cercle local de l'U. C. C. tenait une

réunion. 30 membres étaient présents et tous ensemble étudièrent le programme du futur Congrès de l'Union. Voici quelques résolutions passées à cette réunion :

Proposé par M. Arthur Hamel, secondé par M. J.-E. Noisieux :

Attendu que par les achats de différentes industries d'engrais chimiques, il semble se préparer un trust sur ces dits engrais.

Attendu que le gouvernement donne des octrois sur le transport et que malgré tout, les engrais chimiques demeurent trop chers pour les cultivateurs qui en font usage.

Le cercle de cette paroisse demande que le gouvernement voit à faire diminuer le prix de ces engrais chimiques pour que le prix d'achat soit à la portée des cultivateurs.

Demande soit faite au gouvernement provincial d'organiser la vente des produits laitiers afin de stabiliser les prix.

Qu'une cidrerie soit établie dans le comté de Rouville sous le contrôle de la Commission des liqueurs.

Que demande soit faite au gouvernement de permettre l'élevage d'étalons croisés sous le contrôle de surveillance.

F.-X. Blanchard, sec.



"L'Union Catholique des Cultivateurs et les Cercles paroissiaux recommandent aux prières de leurs membres le repos de l'âme de

M. Arthur Martin, ancien président du cercle de St-Rémi de Napierville et père de M. Anatole Martin, membre du cercle de l'U. C. C.

St-Bruno

(Kamouraska)

A une assemblée des directeurs et des membres de l'U. C. C. tenue à St-Bruno le 30 août, la résolution suivante a été passée :

Il est proposé par M. Albert Bossé et secondé par M. Léon Lévesque, que demande soit faite auprès du gouvernement pour obtenir un marché agricole pour les produits de la ferme.

Arsène Gagné, sec.

L'Ange-Gardien

(Rouville)

Le 24 août le cercle de l'U. C. C. tenait son assemblée mensuelle sous la présidence de M. Omer Ostigny. Les directeurs présents étaient MM. Wilfrid Gingras et Joseph Dion. Après la prière, le président intéressa les membres en leur donnant les avantages sur l'achat de leurs machines agricoles en coopération et par l'intermédiaire de l'U. C. C. Le secrétaire distribua des circulaires qu'il avait reçues de l'U. C. C. de Montréal et plusieurs les remplirent.

L'on discuta sur les octrois d'engrais chimiques. Il fut proposé par M. Joseph Dion et secondé par M. Wilfrid Gingras et résolu par le cercle de l'Ange-Gardien que demande soit faite auprès du gouvernement provincial de nous accorder une prime de 3 cents par livre de beurre. Accepté unanimement.

Alfred R. Gemme, sec.

Abel Marin, président général de l'U. C. C.

2 hrs.—"Notre Association" — Ls-P. Côté, organisateur général de la Section des Bûcherons U. C. C.

2.30 hrs.—Discussion, Etude des problèmes, Résolutions.

4.30 hrs.—Lecture d'un mémoire présenté à l'honorable M. H.-L. Auger, ministre de la Colonisation: "Bois des colons" — M. J.-H. Bertrand, secrétaire du cercle U. C. C. de Rouyn. — Suggestions.

SOIREE

7.30 hrs.—Résumé des travaux de l'après-midi. — Révérend Père Alphonse Deguire, S.J., aumônier général de l'U. C. C.

8 hrs.—Discours par les visiteurs.

9 hrs.—Conseils par Son Eminence Monseigneur Louis Rhéaume, évêque de Hailleybury.

9.30 hrs.—M. Nil-E. Larivière, député de Témiscamingue.

10 hrs.—Messieurs les curés de la région. — Sugestions et conseils. — Remerciements — Ls-P. Côté. "O CANADA"

Les dames et les jeunes gens seront les bienvenus à la séance du soir.

Programme du Troisième Congrès Général Annuel

De la Section des Bûcherons U. C. C.

SIEGE: VILLE DE ROUYN

COMTE TEMISCAMINGUE

Mercredi, le 16 septembre, 1936.

Tenu sous le haut patronage de Son Eminence Monseigneur Louis Rhéaume, O.M.I., évêque de Hailleybury.

Président d'honneur: M. Romuald Gagné, maire de Rouyn.

OUVERTURE

10 hrs.—Messe basse. Sermon par le Révérend Père Alphonse Deguire, S.J., aumônier général de l'U. C. C.

10.45 hrs.—Réunion au sous-sol de

l'église et présentation des officiers et délégués.

11 hrs.—Bienvenue par Son Honneur le Maire, M. Romuald Gagné.

11.15 hrs.—Réponse par M. Abel Marion, président général de l'U. C. C.

11.30 hrs.—M. l'abbé L.-Z. Moreau — "Le rôle de l'association professionnelle".

12 hrs.—Ajournement.

1.30 hrs.—La Commission des Accidents du Travail. — Dr A.-E. Rioux, de Rouyn.

1.45 hrs.—Les produits de la ferme et les chantiers — M.

FICELLE! FICELLE!

Les cercles et les syndicats de l'U. C. C. qui désirent acheter de la

FICELLE D'ENGERBAGE

sont priés de passer leur commande le plus tôt possible, s'ils veulent être assurés de la livraison. Nos stocks s'épuisent rapidement.

Consultez notre annonce en page 11.

RIMOUSKI

Congrès Diocésain de l'Union Catholique des Cultivateurs

sera tenu à l'Ecole Moyenne d'Agriculture de Rimouski, le 24 septembre.

PROGRAMME (avant-midi)

8 1/2 heures (solaire)—Messe et sermon, à la chapelle de l'Ecole, par Monseigneur Courchesne.

9 1/2 heures.—Allocution d'ouverture, par le Président Diocésain.

Rapport annuel du Secrétaire Diocésain.

Crédit spécial aux jeunes B.S.A., par Gérard Ouellet, propagandiste de l'U. C. C. dans le diocèse.

Les Caisses Populaires, par Aurèle Gamache, gérant de la Caisse Populaire du Bic.

Résultat de l'avoine "Don de Dieu", par Auguste Brisson, de St-Anaclet.

Après-Midi

1 1/2 heure.—Les assurances de l'U. C. C., par un officier du bureau central, de Montréal.

Contrôle des organisations agricoles par l'U. C. C., par Delphis Morency, vice-président diocésain.

J. A. C. et Cours à Domicile, par l'abbé E. Lepage, ass. aumônier diocésain.

Avantages de la chaux et possibilité de mouture dans notre région, par F.-X. Lavoie, B.S.A., de St-Simon.

Une marge de crédit pour achat de machines agricoles et engrais chimiques; par l'abbé Alph. Pelletier. Elections.

Conclusions par l'Aumônier Général.

Tous les membres de l'U. C. C. ainsi que tous les cultivateurs de la région sont priés d'y assister.



Photographie prise mercredi dernier, au Congrès diocésain de l'Union Catholique des Cultivateurs, au Patronage de la Côte d'Abraham. — On remarque, en avant, de gauche à droite: M. J.-A. MARION, président général de l'U. C. C.; M. l'abbé Pierre CHALIFOUR, curé de St-Joachim, aumônier régional; Mgr Auguste BOULET, P.D., aumônier diocésain; M. Eug. ST-GERMAIN, président de l'U. C. C.; pour le district de Québec, et le Rév. Père DEGUIRE, S.J., aumônier général de l'U. C. C. (Photo "Studio MICHEL", Québec).

Congrès diocésain de Québec Nord

DELIBERATIONS — RESOLUTIONS — ELECTIONS DES DELEGUES.

Le congrès annuel de l'Union diocésaine de Québec-Nord, a eu lieu au Patronage, de Québec, le deuxième jour de septembre 1936. Voici un résumé des activités par ses dirigeants et membres accompagnés à cette assemblée. A neuf heures, messe solennelle par M. l'abbé J.-P. Chalifour, aumônier régional, et sermon par le R. P. Deguire, S.J., aumônier général de l'U. C. C.

Les messieurs dont les noms suivent étaient présents à ce Congrès:

M. Abel Marion, président général de l'U.C.C.; M. Alfred Hardy, vice-président général de l'U.C.C.; M. L.-P. Côté, organisateur de la section des bûcherons.

M. l'Aumônier général intéresse l'auditoire en parlant de la nécessité de l'Union et donne de bons conseils sur la manière de faire de la propagande. Après cette allocution les congressistes sont libérés pour le dîner.

A l'ouverture de la séance de l'après-midi, M. L.-P. Côté, organisateur de la section des bûcherons, adresse la parole et démontre bien clairement les avantages de cette union des bûcherons.

M. l'abbé J.-P. Chalifour annonce à l'auditoire la nomination de Mgr Boulet à la charge d'Aumônier de l'Union Diocésaine de Québec, et prie Monseigneur de bien vouloir adresser la parole.

Mgr Boulet donne de bons conseils aux membres de l'Association. M. Eloi St-Germain, secrétaire du cercle de St-Casimir, traite du Crédit Agricole.

Les congressistes ont le plaisir de recevoir M. Albert Rioux, sous-ministre de l'Agriculture, et M.

J.-C. Magnan.

M. Rioux adresse la parole et promet d'encourager l'U.C.C. et demande la collaboration de tous et principalement des dirigeants de l'Union.

M. Magnan offre ses services pour le plus grand bien de l'Union.

M. Abel Marion, président général, traite différents sujets et principalement de coopération.

Le député du comté de Montmorency, le Dr Félix Roy, vient saluer les congressistes et leur promet son appui.

RESOLUTIONS

Les résolutions suivantes sont adoptées après discussions.

1o.—Attendu qu'il existe dans la province plusieurs associations agricoles tels que Cercle Agricole, Société d'Agriculture, etc ;

Attendu que ces associations ont toutes pour but d'aider la classe agricole, soit en distribuant les octrois et primes que le ministère de l'Agriculture accorde à ces sociétés, soit en lui donnant l'avantage d'acheter au plus bas prix du marché et de vendre au meilleur prix ;

Attendu que presque tous les cultivateurs de cette province font partie d'une ou de plusieurs de ces associations, ce qui fait que nous sommes divisés, un groupe fait partie d'une de ces sociétés tandis que l'autre groupe fait partie d'une autre organisation ;

Attendu qu'il serait très avantageux que les cultivateurs de cette province fassent partie d'une même association ;

Il est résolu

Que demande soit faite au Ministère de l'Agriculture d'unifier nos sociétés agricoles afin qu'il n'y ait que l'U.C.C., cette dernière engloberait les autres, tels que Cercle Agricole, Sociétés d'Agriculture, etc. Elle pourrait distribuer à ses membres les divers octrois et primes accordés aux so-

ciétés ci-dessus nommées, ce qui ferait une association très forte, ce qui serait un grand avantage pour revendiquer nos droits auprès des gouvernements et des autres classes de la société. Adopté.

2o.—Attendu que la Coopérative Fédérée et le Comptoir de l'U.C.C., sont les deux organismes les plus importants dans notre province et que ces deux organismes en étant indépendants l'un de l'autre, semblent se faire concurrence, ce qui n'est pas à l'avantage de la classe agricole ;

Il est résolu que demande soit faite au Ministère de l'Agriculture de faire l'inventaire de la Fédérée et que cette dernière soit réunie à l'U.C.C., aux meilleures conditions possibles dans l'intérêt de la classe agricole. Adopté.

3o.—Attendu que dans notre paroisse le service des chevaux reproducteurs enregistrés ne donne pas les résultats désirés et que dans les paroisses qui nous entourent le malaise semble être le même.

Attendu que l'élevage du cheval diminue d'année en année au grand détriment du cultivateur ;

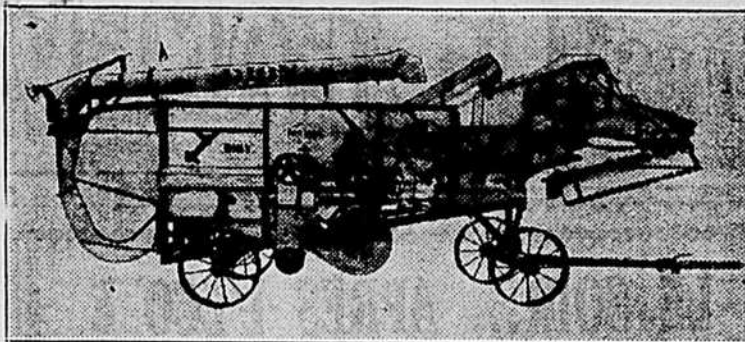
Il est résolu que demande soit faite au ministère de l'Agriculture pour le service des chevaux reproducteurs de races croisées soit permis après un examen par un médecin vétérinaire attestant que ce cheval est sain. Adopté.

4o.—Proposé par Sieur Albert Cauchon, secondé par Sieur Joseph Paquet, que ce congrès prie le Gouvernement Provincial de bien vouloir légiférer en sorte que tous les propriétaires de véhicules automobiles soient tenus à prendre une assurance contre les accidents à autrui. Adopté.

5o.—Il est aussi résolu unanimement que demande soit faite au Gouvernement Fédéral d'abolir la

Pour votre graine de trèfle et de mil employez la

Batteuse Dion en acier.



La batteuse Dion est munie d'un petit nettoyeur pour la graine de mil et de trèfle. Cet appareil, actionné par une courroie spéciale, donne un travail parfait.

Nous envoyons notre catalogue sur demande.

Ecrivez à :

DION & FRERE

Ste-Thérèse, Terrebonne.

Cultivateurs et fabricants de machines agricoles.

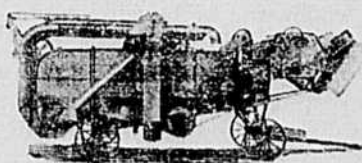
A La Votre!



Brassée Depuis 1790



Batteuses FORANO



Nos Batteuses métalliques, semi-métalliques et en bois, en cinq modèles, combinées pour grain et trèfle, incorporent toutes les améliorations les plus récentes en fait de construction de batteuses et décortiqueuses.

Nos prix sont modérés et chaque machine est garantie, par écrit, pour une durée de 5 ans.

Ecrivez aujourd'hui.

La Fonderie de Plessisville

Fondée en 1873

PLESSISVILLE, P. Q.

taxe de vente de 3% sur les tuyaux de drainage devant servir pour la culture. Adopté.

6o.—Proposé par M. Joseph Légaré, secondé par M. Joseph Paquet, que demande soit faite au Gouvernement d'accorder comme autrefois une prime de dix sous par charge de glaise sur les terres sablonneuses et accorder le même avantage pour la pierre à chaux moulue là où le glaisage ne peut se pratiquer. Adopté.

* * *

Les officiers dont les noms suivent ont été élus pour le bureau de direction de l'Union Diocésaine de Québec-Nord.

Président : M. Eugène St-Germain, St-Casimir ; vice-président : M. Edouard Gariépy, L'Ange-Gardien. Directeurs : MM. Lucien Trudel, Charlesbourg ; Georges Piché, Pont-Rouge ; Louis Deveau, St-Ubal ; Pierre Jobidon, Château-Richer ; Joseph Pagé, Les Ecureuils ; secrétaire : M. Edouard Verreault, St-Léonard, Portneuf.

Les délégués au congrès général sont les suivants :

MM. Joseph Roch, Louis Deveau.

Edouard VERREAULT, sec.

Un livre utile

POUR LES ELEVEURS DE PORCS

Ce que l'on peut appeler le grand manuel ou "vade mecum" des éleveurs de porcs de tous les pays du monde est le "Pig Breeders' Annual" ou "Annuaire des éleveurs de porcs" dont le 16ème volume vient de paraître pour 1936-37. Créé il y a seize ans par l'Association des éleveurs de porcs de la Grande-Bretagne pour encourager le développement des industries du porc et du bacon, cet Annuaire est devenu le livre clas-

sique de référence pour les éleveurs de porcs de tous les pays. C'est la seule publication du genre, et grâce à la collaboration d'experts du monde entier sur l'élevage, l'alimentation, l'exploitation, la nutrition et la science vétérinaire, il constitue une source universelle de renseignements sûrs. La contribution du Canada est fournie par G. B. Rothwell, Commissaire de l'industrie animale, Ministère fédéral de l'Agriculture. Cet annuaire est publié à Londres, Angleterre, par l'Association et ne coûte qu'un prix minime.



Association féminine
et littéraire
PAGE RÉDIGÉE
en
COLLABORATION

"Mon Dieu, ma famille et mes champs"

LE SOIR... APRES L'ECOLE

*L'écolier ne doit pas partager tous les travaux de la ferme.
— Assistance régulière. — Un coup d'oeil
sur les cahiers.*

Trois heures et demie, et les écoliers quittent la salle de classe; comme une volée de moineaux ils s'éparpillent de côté et d'autre, les garçons en se bousculant, les filles en "papotant"!

Que leur réserve l'arrivée à la demeure paternelle? Dans bien des cas, le bambin n'a pas sitôt ouvert la porte qu'il entend un "Va te changer pour entrer le bois ou nettoyer l'étable". L'enfant n'a pas eu une minute de détente, rien de surprenant à le voir s'endormir sur ses livres, après le souper. La fillette n'est pas mieux partagée: elle doit avoir soin du bébé, aider à mettre la table, laver la vaisselle, etc.

Sans doute l'époque de scolarité ne doit pas exclure tout travail manuel, et les parents peuvent se faire aider, sans toutefois laisser l'enfant sous l'impression que la besogne de la maison et de la grange doit passer en premier lieu et que la fréquentation de l'école est chose secondaire!

Il semble superflu d'insister sur la nécessité d'envoyer les enfants à l'école dès la première journée de classe, et de les laisser faire toute leur journée. Quels progrès serait-on en droit d'attendre d'un enfant dont l'année scolaire débute à la Toussaint et se termine avec le commencement des semailles? Quelle émulation peut-il avoir? Comment parviendra-t-il à rattraper les autres? Et, dans bien des cas, ce sont les parents les plus pressés à faire manquer la classe à propos de tout et à propos de rien, qui se permettent de critiquer vertement l'institutrice parce que leurs enfants ne montent pas de division: naturellement, c'est toujours la "maîtresse qui montre rien!"

Je ne connais aucune loi qui défende aux parents de jeter un coup d'oeil sur les cahiers des enfants lorsqu'ils sont en train de faire leurs devoirs. Pourquoi tolérer des poses nonchalantes, des mains souillées, l'écriture à la diable, enfin une tâche faite pour s'en débarrasser et s'exempter une punition à l'école!

Les enfants ne sont pas tous également doués: si l'un digère parfaitement sa grammaire, l'autre peut étudier un an sans reconnaître le féminin du masculin; si les chiffres passionnent celui-ci, ils sont un cauchemar pour celui-là. Les parents doivent coopérer avec l'institutrice pour faciliter aux débutants la compréhension des "mystères" qui se présentent énormes au jeune cerveau: une explication et l'enfant retrouve sa route; laissé à lui-même il se décourage, se rebute.

La maman est toujours très occupée, le papa ne pourrait-il pas faire réciter une leçon? Si l'aîné est assez grand il se chargera des plus jeunes, mais d'aucune façon les parents ne doivent se désintéresser de l'instruction de leurs enfants: c'est le seul héritage qui ne se gaspille pas!

MARGOT

Recettes

OIGNON, FARCIS CUITS AU FOUR

Choisissez de gros oignons. Epluchez et enlevez le cœur avec un vide-pommes. Remplissez la cavité avec des miettes de pain assaisonnées. Faites cuire au four jusqu'à ce qu'ils soient tendres.

CHOU-FLEUR AU FROMAGE

Faites d'abord bouillir la pomme d'un chou-fleur pendant 10 minutes sans séparer les fleurons. Mettez dans un plat qui va au four. Ajoutez 1-2 tasse de lait, saupoudrez de fromage râpé, de sel et d'un peu de poivre. Recouvrez bien et faites cuire pendant 15 minutes. Otez le couvercle et laissez le fromage brunir légèrement.

(Feuillet 121)

RETRAITES FERMEES

Villa Saint-Joseph, 4122 Ave. Delorimier, Tél. AM 2944

Du 30 octobre, au 2 novembre, pour jeunes filles.
Du 20 au 23 novembre, pour dames.
Du 27 au 30 novembre, pour jeunes filles.

L'exemple

Mademoiselle est une jeune personne de cinq ans. Ses parents n'ont que cette héritière, et s'ils la trouvent une merveille, ils lui accordent cependant quelques travaux.

Elle est fort indépendante et quand ses père et mère ne peuvent l'emmenner à quelque réunion mondaine, elle est ravie de tenir compagnie à la cuisinière et à la femme de chambre.

En vain, cette dernière essaie-t-elle de la convaincre qu'elle doit rester dans sa chambre et que c'est elle, qui viendra coudre près de Mademoiselle, par ordre de Madame.

La fillette n'a cure de ces paroles, et préfère causer avec la cuisinière tout en regardant comment elle opère sur ses fourneaux.

Puis, il y a aussi des bouts de pâte crue qui tombent, des carottes crues que l'on peut croquer, des morceaux de salsifis, toujours crus, que l'on peut happer au passage.

Mademoiselle arrive dans la cuisine, les lèvres vermillonnées.
—Quoi! mam'zelle! Pourquoi ce rouge?

—Pour être comme maman.

—Eh ben!... Eh ben!... attendez que vous soyez une maman...

—Je veux bien tout de suite...

—Eh ben!... Vous compterez les sous de vot' tirelire et nous verrons ce qu'on pourra vous trouver...

—Je veux un bébé vivant!

—Ah! s'il est vivant, ce sera plus cher! Des mille et des cent...

Mademoiselle est perplexe, tout en effaçant son rouge auquel elle n'a pas droit. Pour la consoler la cuisinière lui confectionne des crêpes pour son goûter. Elle aime les voir sauter dans la poêle et brûle du désir d'en faire autant.

—A moi!

On lui passe la queue.

—Une, deux...

Avec émotion, Mademoiselle agite la poêle et la crêpe tombe sur le carrelage.

Alors, à la grande indignation de la cuisinière et de la femme de chambre, mademoiselle... lance le mot de Cambronne!

—Oh!

—Horreur!

Mademoiselle ne sait pas du tout qu'elle a dit un vilain mot. Elle regarde, effarée, ses deux compagnes et leur demande:

—"Qu'est-ce que vous avez? la crêpe est par terre!... c'est tout! ce n'est pas la peine de crier comme ça!"

—Mais mam'zelle, c'est le mot que vous avez dit!... il est très vilain...

—Quel mot? en voilà une histoire pour un petit mot!... papa l'a dit hier soir, quand son chapeau est tombé par terre. C'est ce qu'on dit quand une chose tombe...

—C'est bon pour un monsieur, mais pas pour une petite fille...

—Eh bien!... Vous m'achèterez deux enfants... un pour le rouge aux lèvres, et un pour le mot... comme ça, je serai tranquille...

A. Sabatier.

(La Revue de Madame)

L'araignée

Quoique propre et toujours occupé du balai, Tu peux bien me laisser au plafond, s'il te plaît. Dans ma trame je prends le soleil et les mouches. Je le sais, elle n'est plus rien si tu la touches, Mais songe qu'avec soin, pour des moustiques vils, J'ai fait dans la cuisine un chef-d'oeuvre de fils. L'ouvrage industrieux autour de moi rayonne. N'est-il pas propre aussi? La marmite grailonne. Le long après-midi s'engourdit sur le mur, Et mon art lumineux sort de mon ventre obscur. Le mois dernier ma toile était encore restreinte, Maintenant, tu la vois; c'est ma gloire et ma crainte. Et pour la netteté c'est peut-être un affront Que j'ourdisse une étoile à côté du chaudron. Pourtant, tu peux aimer ma tâche journalière; Laisse-moi travailler comme une dentellière.

Abel BONNARD

Un joli pull-over

A JABOT-COLLERETTE (Suite)

DOS: Monter 120 mailles. Faire comme le devant jusqu'à l'épaule que l'on ferme en 4 fois. Fermer le décolleté du dos avec la première fermeture de l'épaule.

MANCHES: Monter 52 mailles. Faire 3/4 pouces de côtes 2 mailles à l'endroit et 2 mailles à l'envers, puis travailler au point fantaisie sur 18 pouces de hauteur totale en faisant l'augmentation à chaque extrémité tous les 8 tours. Il y a alors 90 mailles sur l'aiguille, rabattre tantôt une maille, tantôt 2 mailles pour former l'arrondi de la manche. Fermer lorsqu'il restera 16 mailles environ, soit à 23 ou 24 pouces du bas.

JABOT-COLLERETTE: Monter 144 mailles. Faire 14 rangs au point mousse (1 maille endroit, 1 maille envers, au rang suivant contrarier) puis faire 14 rangs de côtes, (2 mailles, endroit, 12 mailles envers) faire 3 fois ce point mousse et ces côtes, ce qui donnera 8 pouces à 8 1/2 pouces de haut. Fermer.

MONTAGNE: Assembler par des coutures les épaules, les côtés et les manches. Coudre celles-ci aux emmanchures. Poser la collerette en la soutenant bien. La faire partir de l'épaule gauche, suivre le décolleté du dos, la terminer à l'ouverture devant. Faire 4 brides au crochet à l'ouverture, poser 4 boutons.

Reproduit de Eve.

LE TEMISCAMINGUE AGRICOLE

La saison est désormais propice pour se rendre au Témiscamingue, pour y visiter ses paroisses nouvelles, étudier sa production agricole et se renseigner sur les avantages qu'offre cette région fertile à ceux qui veulent s'établir sur des terres. Le Témiscamingue est actuellement l'objet d'une telle attention de la part de ceux qui s'occupent de colonisation, que les quelques renseignements suivants le concernant sont en quelque sorte d'actualité.

Si l'on examine la carte de la province de Québec et la situation géographique du comté de Témiscamingue, on constate qu'il fait partie du bassin de la rivière Ottawa et que, comme tel, il jouit du climat de la région baignée par les eaux de cette rivière.

Ce climat, certes, n'est pas celui de la péninsule du Niagara, mais il favorise quand même l'essor agricole. La période de croissance est suffisamment longue pour assurer la production culturale, tandis que les gelées hâtives s'y manifestent rarement. Dans la "vieille" partie du comté, sise au sud de la rivière des Quinze, elles sont, pour ainsi dire, inconnues. C'est une région de culture qui a fait ses preuves, et les statistiques suivantes appuient cette assertion.

Dans une causerie préparée par l'agronome officiel du comté, il y a quelques mois, nous trouvons ces chiffres, qui parlent éloquemment sur le compte du sol et du climat du Témiscamingue. Ses beurreries produisent au delà de 1,000,000 de livres par année, on cheptel laitier dépasse 10,000 têtes et la production de ses fermes est plus que suffisante pour alimenter ses nombreux troupeaux. Une autre preuve toute récente de la productivité du sol du Témiscamingue nous est fournie par une dépêche reçue dernièrement du gérant du Comptoir Coopératif du comté, annonçant qu'il disposait de 3,000 sacs de pommes de terre classifiées numéro un, pour la consommation et la vente. Et l'on sait que l'année 1935 n'a pas été très propice à la culture de ce tubercule.

Deux cantons s'ouvrent à la colonisation libre dans la partie centrale du comté, cette année, et le missionnaire-colonisateur du gouvernement provincial, à Ville-Marie, ainsi que le service de Colonisation du Pacifique Canadien, à la gare Windsor, à Montréal, se feront un devoir de renseigner consciencieusement tous ceux qui s'intéressent au Témiscamingue.

Dans les beurreries et les fromageries de la Nouvelle-Zélande, il est interdit de faire travailler les femmes et les enfants entre les heures de 6 hrs. du soir et 8 hrs. du matin, ni le dimanche, ni les jours fériés ou demi-fériés.



Classifieteschevaux

L'élevage du cheval recommence un peu dans le Québec.

Ce n'est pas trop tôt, car, cette année encore, les cultivateurs de chez nous ont acheté, à l'étranger, pour quelques millions de piastres de chevaux.

Pour incroyable qu'il paraisse, le fait n'en est pas moins réel.

C'est le temps ou jamais de guérir cette plaie agricole, de l'achat des chevaux. A cette fin, rappelons en bref, quelques principes de bon sens.

Tout le monde admet que le cheval est un moteur vivant.

Il doit donc avoir deux qualités principales :

Une confirmation qui favorise la force;

Une constitution qui lui assure la durée.

Normalement, cette dernière qualité est le résultat d'un ensemble de dispositions qui ne sont pas perceptibles à l'œil. Seule l'épreuve du temps et l'usage peuvent les découvrir.

Telles sont la force du squelette, l'efficacité des organes de digestion, d'élimination etc...

Dans les classements des chevaux reproducteurs, il importerait donc, et beaucoup, d'enquêter sur la valeur des ascendants, sur la longueur de leur vie, sur l'âge où ils ont contracté tares ou maladies, etc..

Jusqu'ici, on semble s'en tenir surtout à la valeur individuelle du sujet : c'est très bien. Ce sera mieux encore si l'on adopte les suggestions que je me permets de faire.

Ces suggestions, elles me sont inspirées par de vieux éleveurs et amateurs de chevaux, qui déterminent la valeur de leurs sujets :

a) par leur valeur individuelle;

b) par la valeur de la lignée ou famille dont ils sont issus.

Pour mettre à profit le facteur *constitution* ou *durabilité*, je suggère donc, dans la classification des reproducteurs, les réformes suivantes :

En plus du classement actuel des reproducteurs en A, B, C, qui se rapporte aux qualités individuelles de l'animal, qu'on établisse une autre classification qui détermine la valeur de ses parents.

Exemple : voici un reproducteur dont la mère est parvenue à 20 ans, sans avoir de tares osseuses, ou d'infirmités graves telles que la pousse, le souffle, fourbure, etc...

Qu'on ajoute à son fils, le qualificatif "supérieur" aux lettres "A" ou "B", qui en désigne la qualité. L'adoption de cette classification serait comme une sélection naturelle, une mise en valeur de *qualités héréditaires* qui échappent à l'œil le plus perspicace.

Ce serait la sélection dans la qualité, quoi !

Nous aurions alors tel cheval, classe "A" "supérieur" ou "B" "supérieur", ce qui signifierait que ses ancêtres ont vécu sains et très longtemps, car, il est bien entendu que *toutes les races de chevaux et toutes les familles n'ont pas la même longévité*.

On l'oublie trop cette vérité parfois. Il va de soi que l'on ne s'occuperait pas des chevaux classés "C", mais que l'on devrait s'occuper davantage des demi-sang et des trois quarts de sang.

Nous reviendrons sur ce sujet.

Un classement analogue serait adopté pour les juments de race pure.

Il suffirait d'ajouter à la suite de leur nom le mot "supérieure" 1, 2 ou 3, suivant que la mère, la grand'mère, ou l'arrière-grand'mère seront parvenues, encore *saines*, à 20 ans ou plus.

Si ce système est adopté, il semble que l'élevage du cheval s'améliorera, le propriétaire de bons chevaux *durables* recevant ainsi plus d'encouragement.

Trop de nos chevaux *n'ont pas d'histoire*. La chose peut être heureuse pour des peuples et pour des politiciens, mais, pas pour l'espèce chevaline.

Ce classement rendra justice à certains chevaux qui valent plus et mieux, en réalité, que ne l'indique leur classement individuel.

Va-t-on prêter l'oreille à notre suggestion ?

P. B., B.S.A.

Lettre hebdomadaire aux cultivateurs

DEVELOPPEMENT ET AMELIORATION DE L'ELEVAGE DU MOUTON

D'abord il est permis de se demander pourquoi le cultivateur ne garde pas plus de moutons sur sa ferme ? A cette question on répond invariablement "Ça ne paie pas". Et sur cette réponse, qui met fin à toute discussion, on se quitte sans prendre la peine de rechercher pourquoi "Ça ne paie pas". Sans doute, il y a plusieurs causes responsables de cet état de choses, mais signalons entre autres la mauvaise qualité des moutons, le manque de soin et une alimentation défectueuse. Comme on le voit, la question ne consiste pas seulement dans l'augmentation de notre cheptel ovin mais aussi dans l'amélioration de la qualité des moutons et des méthodes d'élevage.

Pour ce faire, il n'est pas besoin que tous les cultivateurs gardent un troupeau pur-sang; ceci en effet n'est à conseiller qu'à l'éleveur bien au fait de la pratique de l'élevage de race pure. Il s'agit plutôt pour l'éleveur ordinaire de faire un choix parmi ses brebis croisées afin de ne garder que les meilleures et de s'acheter un bélier de race pure classé XXX, puis à chaque automne de procéder à la classification de ses agnelles d'élevage afin d'éliminer les moins bons sujets. L'agronome ou l'instructeur en industrie animale se fera un devoir d'aider le cultivateur à faire cette classification. Pour l'éleveur de sujets pur-sang, le Ministère Fédéral de l'Agriculture maintient un système de classification officielle et alloue des primes d'achat pour ceux qui veulent en profiter.

C'est grâce à cette sélection opérée chaque année et à l'amélioration apportée par certains béliers importés d'Europe qui ont fait du service dans son troupeau que la Station Expérimentale de Ste-Anne possède aujourd'hui probablement un des plus beaux troupeaux de moutons Leicester de la province de Québec. Elle obtenait en 1935 une moyenne de 1.6 petits par mère à l'épo-

RECOLTEZ LE TABAC AU BON STAGE DE MATURITE

Notes des Fermes Expérimentales

La coupe du tabac est actuellement générale dans le district et chaque planteur est anxieux d'obtenir la meilleure qualité possible. Avec les prix peu rémunérateurs des dernières années le succès dans la culture du tabac est en relation directe avec la qualité du produit. En dehors des facteurs : saison, sol et variété, il est une foule de détails très importants à observer, tant dans la manière de manipuler le tabac que dans les travaux culturels et ayant une grande influence sur la qualité.

L'état de maturité à la coupe est très important. Avec les variétés à enveloppe à cigare, tel que

le Comstock Spanish Pomeroy et le Connecticut Havana 38, il doit s'écouler de douze à seize jours en moyenne, entre l'été et la coupe; avec le Résistant Havana, environ vingt jours. Pour les gros tabacs à pipe, une période d'un mois est parfois nécessaire. Si le temps est beau, chaud et sec, le tabac mûrira plus vite que s'il subit une période de temps frais ou pluvieux. La couleur du tabac change en mûrissant, la feuille devient tachetée, gommeuse et d'un vert moins prononcé. La nervure médiane de la feuille casse avec un petit craquement sec à environ un pouce de l'extrémité de la feuille, ce qui n'arrive pas si le tabac est encore vert. Les tabacs à cigare doivent être coupés moins mûrs que les tabacs à pipe dont la maturité doit être parfaite.

On ne doit pas couper plus de tabac que la quantité qu'on peut engranger dans la journée. En coupant, on doit avoir la précaution de jeter le tabac d'une façon telle que les rayons du soleil ne le frapperont pas directement, car en peu de temps par un soleil très fort, on constatera de la brûlure. Doit-on rentrer le tabac peu fané ou bien fané ? D'après nos observations, le tabac trop fané n'est pas avantageux et peut occasionner du dommage dans le séchoir, car les feuilles restent collées lors de la pente et séchent très mal. Si le tabac est rentré juste assez fané pour ne pas se briser, cet inconvénient ne sera pas à craindre.

Par un temps ensoleillé et sec, le tabac fane dans environ une heure, alors que cela peut prendre deux à trois heures si le temps est couvert. On doit aussi s'arranger de façon à manipuler le tabac le moins possible diminuant de ce fait les chances de déchirer la feuille.

Station Expérimentale, Ste-Anne de La Pocatière, Qué.

R. BORDELEAU, Régisseur, Station Expérimentale, Farnham, Qué.

F. B.

Les troupeaux de volailles au sang éprouvé ont donné d'excellents résultats dans toutes les parties du Canada. Un éleveur de la Colombie-Britannique qui avait fait éprouver son troupeau au coût de \$16. a vendu des oeufs d'incubation pour une valeur de \$608. à l'un des couvoirs commerciaux. A une vente de sujets certifiés contrôlés par un éleveur ontarien à un éleveur des Etats-Unis, des femelles certifiées contrôlées se sont vendues \$5 et un mâle contrôlé \$15.

La faucille a été, de temps immémorial, le plus employé pour la moisson jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle, lorsque la première moissonneuse a fait son apparition.

EXPOSITIONS AGRICOLES

Société	Endroit	Date	Secrétaire
Beauce, Div. A.	Beauceville	15 sept.	Josaphat Roy, Beauceville Ouest.
Bonaventure Div. A.	Port-Daniel - Ouest	16 sept.	G.-M. Kempffer, New-Carlisle.
Bonaventure Div. B.	New-Richmond	15 sept.	W.-H. Willett, New Richmond Station.
Deux-Montagnes	Ste-Scholastique	14-15-16-17 sept.	M. J.-Léo Beaudet, Ste-Scholastique.
Gatineau Div. A.	Aylmer	11-12 sept.	R.-K. Edey, Aylmer.
Gatineau Div. B.	Maniwaki	15-16-17 sept.	M. Palma Joanis, Maniwaki.
Huntingdon Div. B.	Havelock	15 sept.	M. W.-P. Fisher, Hemmingford.
Joliette Div. B.	St-Jean de Matha	15 sept.	M. Léopold Marcell, St-Jean de Matha.
Kamouraska	St-Pascal	15-16-17 sept.	M. C.-W. Lévesque, St-Pascal.
Maskinongé	Louiseville	15-16 sept.	M. J.-E. Roy, Louiseville.



L'école de rang

Personne ne saurait douter de la nécessité de la petite école de rang. C'est elle qui est la pierre angulaire de notre éducation nationale. On peut dire en quelque sorte que l'enfant sera plus tard dans la vie ce qu'il aurait été à la petite école de rang. En effet, si dès son bas âge il manifeste un goût spécial pour l'étude, il sera plus tard un élève studieux. Si, au contraire, il fuit les livres, il quittera l'école très jeune et avec une bagage de connaissances relativement limitées.

Aujourd'hui, dans nos écoles de campagne, on semble avoir peur de l'étude : les enfants abandonnent l'école sans raisons valables vers l'âge de douze à quinze ans.

Quand ils commencent à porter des pantalons longs et à fumer la cigarette, ils se croient assez instruits. Alors, avec le consentement implicite des parents, ils disent au revoir à leur maîtresse d'école et viennent étaler dans nos rues leur ignorance et leur paresse.

Sans doute, il y a des cas où les parents ont besoin de leurs enfants pour leur aider à "arriver" sur la ferme. Ce n'est que l'exception. On est forcé d'avouer que la majorité de nos élèves paysans ont une tendance à reléguer trop vite dans la poussière du grenier leur grammaire et leur arithmétique.

Voilà le fait. Cherchons-en la cause.

Il ne faut pas trop blâmer nos maîtresses d'école. Avec le salaire de famine qu'on leur donne, elles trouvent moyen de travailler à la grande cause de l'éducation d'une façon persévérante et dévouée. Espérons que les commissaires d'école sachent apprécier cet esprit de sacrifice et leur accorde une rémunération plus juste et plus équitable.

Est-ce la faute de nos méthodes d'enseignement ?

Oui et non.

Les matières qu'on enseigne à la petite école sont adaptées à l'intelligence des enfants qui la fréquentent ; cependant, nous osons croire que cette méthode est sujette à l'évolution et doit s'adapter davantage à la mentalité et au milieu paysans.

Il y manque quelque chose et ce quelque chose, c'est l'attrait. En effet, l'école de rang n'est pas assez attrayante : et c'est pourquoi l'enfant la fuit.

Alors la conclusion... Gardons nos enfants à l'école en la rendant plus intéressante.

Voici, en résumé, quelques moyens d'intéresser l'élève à ses études. Ce ne sont quelques suggestions....

Organiser un petit jardin dans la cour de l'école et donner des leçons pratiques de jardinage.

Habituer les enfants à embellir le "tour de l'école" avec des arbres de nos forêts.

Organiser une excursion de botanique afin de faire apprendre aux élèves les principales mauvaises herbes de la région.

Faire une collection des principaux bois de la région.

Avoir une exposition d'histoire naturelle.

Monter un musée.

Chercher à organiser une journée agricole : une espèce de fête paysanne qui revêt à la fois un caractère social et récréatif.

En réunissant ainsi les élèves d'une même paroisse, on montre qu'en campagne on sait mêler l'utile à l'agréable, et qu'on ne néglige pas le côté pratique de la vie écolière.

En tout cas tenons-le pour dit : plus l'école de rang sera belle et attrayante, plus on cherchera à la fréquenter pour augmenter ses connaissances techniques et rendre service à notre chère classe agricole.

LES FILS DU SOL,
Sainte-Flavie

BELIER SUFFOLK CHAMPION DU CANADA

Un télégramme reçu par la Division de l'industrie animale, Ministère fédéral de l'Agriculture, dit qu'un bélier canadien, appartenant à Thomas L. Patrick, d'Ilderton, Ontario, a obtenu le plus haut

prix qui ait jamais été remporté par un animal offert en vente à la vente nationale de béliers, de Salt Lake City, Utah. Ce bélier, un Suffolk antenais, avait remporté le premier prix et le grand championnat à l'Exposition royale d'hiver de Toronto en 1935.

A la vente de Salt Lake City, Ririe Brothers, Magrath, Alberta, ont acheté trois béliers Rambouillet pour l'importation au Canada.

Un appel à la jeunesse

Sous le titre "un appel à la jeunesse intellectuelle", le Bulletin de la Saint-Vincent de Paul de Paris, du mois d'août, reproduit le passage suivant de l'allocution prononcée par le président du Conseil supérieur du Canada, M. C.-J. Magnan, à l'Assemblée générale de Québec, le 12 janvier 1936.

Cette assemblée générale avait l'honneur d'être présidée par Son Eminence le Cardinal Villeneuve. Voici l'extrait cité par le Bulletin de Paris. Nous en recommandons la lecture attentive aux jeunes gens qui, de plus en plus, désirent employer utilement leur généreuse ardeur.

Appel aux jeunes intellectuels

A tous les jeunes : avocats, médecins, notaires, professeurs, instituteurs, journalistes, techniciens, j'adresse une invitation pressante, non pas pour solliciter leur concours financier, mais bien leur collaboration personnelle à la vie même de la Société, celle de visiter et de consoler les pauvres. Le temps est propice au dévouement désintéressé, au zèle qui s'exerce sans espoir de récompenses humaines.

Les honneurs n'ont pas cours au sein d'une Conférence de Saint-Vincent de Paul, mais l'honneur, l'honneur chrétien y règne en maître; les ambitions, telles qu'on les comprend dans le monde, ne sont pas de mise parmi les disciples d'Ozanam; la seule ambition recherchée, c'est celle d'aimer le pauvre et de voir en lui un autre Christ, de "lever le voile", comme le chante l'Eglise, afin de voir les traits du Rédempteur; c'est aussi le désir sincère, sans l'ombre d'hypocrisie ou d'ostentation, de se sanctifier dans l'exercice de la charité; l'intérêt, la vanité, l'égoïsme, l'amour-propre n'ont aucun droit de cité dans l'armée de la charité, car l'esprit primitif de la Saint-Vincent de Paul repose sur le désintéressement, l'humilité, la générosité, l'abnégation.

C'est dans les cadres d'une telle société que je convie nos jeunes intellectuels soucieux de leur sanctification personnelle et des intérêts supérieurs de la société, comme cela se fait en France parmi une élite de plus en plus nombreuse.

Il est temps que la classe instruite aille au peuple avec sincérité et désintéressement, afin de lui prouver que la religion est inspiratrice de généreux dévouements, que l'Eglise est la vraie Mère des pauvres; qu'il n'y a pas que des égoïstes dans la classe dite supérieure; que tous les riches ne sont pas dignes de mépris. Seul le mauvais riche a été condamné par Notre-Seigneur, le riche jouisseur, oubliant qu'il doit faire une part de ses biens aux pauvres et aux bonnes œuvres et qu'il n'est que l'administrateur des biens que la Providence lui a confiés.

Le jeune homme instruit qui se met au service des pauvres dès le début de sa carrière, comme l'a fait M. de Lauzac de Laborie, s'assure les joies les plus pures, celles de consoler, de secourir, en un mot de faire des heureux. Se faire semeur de bonheur ici-bas, c'est assurer son propre bonheur à son foyer et dans la société.

D'honnêtes gens, de bons chrétiens, invités à devenir membres actifs d'une conférence, afin de faire de l'apostolat auprès des pauvres, de se faire missionnaires chez nous, même en notre ville, auprès de ceux dont la désespérance assèche les sources de leur âme de baptisés, disent aux confrères qui les sollicitent avec discrétion : "A quoi bon, que puis-je faire de bien dans une courte visite à domicile, avec un confrère pas plus éloquent que moi, auprès de pauvres malheureux qui n'attendent qu'une chose des visiteurs de la conférence : les bons de pain, d'épicerie et de bois ?"

Cet honnête homme qui parle ainsi oublie la Parole du Semeur. Le vrai disciple d'Ozanam ne pérorait pas au foyer du pauvre, il ne fait pas de sermon, mais, profitant de l'occasion, du moment opportun, il jette au cours d'une conversation amicale le bon mot qui reconforte, la phrase qui invite à la confiance en la Providence, en l'espérance en un monde meilleur, à la résignation chrétienne, en un mot, qui suggère un acte de Foi en Celui qui a dit : "Bienheureux les pauvres".

A tous les confrères qui pourraient entretenir en leur cœur un doute sur l'efficacité de leur apostolat, qu'il me soit permis de rappeler cette prière admirable qu'un Jésuite missionnaire adressa au Divin Maître dans les solitudes d'un pays païen : "Nous n'avons plus rien, pour aboutir, plus rien sinon Vous, invisible, et votre Esprit silencieux. Mais c'est sans doute ce qu'il faut, puisque c'est

Les travaux des cercles

DE LA JEUNESSE AGRICOLE
FONT DE BONS PROGRES AU
CANADA

L'organisation des cercles de la jeunesse agricole est l'une des initiatives les plus actives et les plus encourageantes de l'agriculture canadienne. Cette entreprise qui est dirigée par les Ministères fédéral et provinciaux de l'Agriculture et les Services d'extension des Collèges d'agriculture, est consolidée et coordonnée par l'Agence du Conseil canadien des cercles de la jeunesse agricole. Elle est nationale dans sa portée et dans ses aspects.

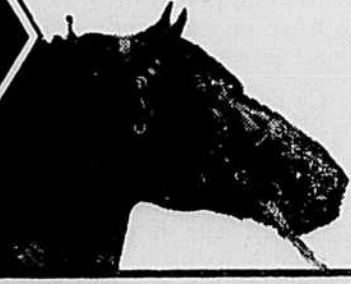
Cette initiative, établie pour les enfants de la ferme, garçons et filles, et lancée au Canada il y a quelque vingt-cinq ans, s'est développée et améliorée graduellement, si bien qu'elle occupe aujourd'hui une situation importante dans le programme d'extension des Ministères de l'Agriculture, dans toutes les provinces. Elle a pour but de stimuler l'intérêt dans la vie de la ferme; de fournir une instruction pratique en agriculture et en économie ménagère; d'améliorer les

(Suite à la page 11)

ce que votre Providence a préparé; et quand la graine germe en herbe tendre sur les sillons, elle ne soulève pas le sol par des convulsions ni des explosions; elle s'insinue doucement par les petites crevasses et, comme dans vos béatitudes, cette douceur finit par posséder la terre."



La
BIÈRE EN
BOUTEILLE
se vendant
le plus
AU
CANADA



BIÈRE
BLACK HORSE
DAWES

PEAUX VERTES

Prix fournis par la maison A. PION & Cie, 547, rue St-Vallier, Québec

Moutons, et ci-bas les prix que nous payons actuellement :

Peaux de boeufs, 50 lbs et moins .07 la lb, moins 2 lbs par peau

Les peaux de 52 lbs et plus sont prises à 50 lbs net.

Peaux de veaux engraisés, 8 à 12 lbs .12 cts la lb, moins 1 lb

par peau.

Peaux de veaux engraisés, moins de 8 lbs .90 cts la peau.

Peaux de kips de campagne, de 7 à 15 lbs .08 cts la lb, moins 1 lb

par peau.

Peaux de veaux de campagne, de 30 cts à 80 cts la peau.

Peaux de chevaux, de 75 cts à \$2.00 la peau.

Peaux de moutons, de .05 cts à 40 cts la peau.

Ces prix sont pour des peaux de première qualité. Peaux endommagées, séchées sont payées à leur valeur.

Prix garantis jusqu'au 12 septembre 1936.

Problème d'hier ! Problème d'aujourd'hui !

Hier, c'est-à-dire, il y a un siècle, le grand problème du jour était l'établissement des enfants au pays.

C'est ce problème qui préoccupait au plus haut degré un homme d'Etat de la valeur de Mgr Bourget. Ce problème fut encore le grand souci de gens comme Louis-Joseph Papineau, comme les Dorion, les Dostres, les Papin, les Morin, les Cartier, les Lanfontaine, les Laflamme, les Gérin-Lajoie, les Viger, les Cherrier. C'est que ces administrateurs de nos biens savaient l'importance pour nous de l'établissement au pays de toute notre population.

Aussi s'occupait-on activement de la question de la colonisation. Déjà, dès 1848, Mgr Bourget, s'occupant des établissements des Cantons de l'Est, avait chargé l'un de ses prêtres, l'abbé O'Reilly, de fonder une Association de Colonisation.

Cette association avait pour but de favoriser, dans la mesure du possible, l'établissement des fils de cultivateurs sur les terres boisées des Cantons de l'Est, terres difficiles d'accès, plus difficiles encore à défricher, mais prometteuses pour les colons courageux, robustes et intelligents qui iraient s'y fixer.

On faisait ce travail afin de rendre service au pays, et afin d'arrêter le courant migrateur qui déferlait par delà la frontière, pour le bénéfice du pays voisin.

Comme il arrive parfois aujourd'hui, en ces temps, on tenait des assemblées de colonisation.

Que l'on nous permette de citer, à la suite du patriote éclairé que fut L.-O. David, une partie d'un discours que prononça Louis-Joseph Papineau, lors d'une de ces assemblées organisées par l'Association de Colonisation dans la grande salle du marché Bonsecours, assemblée présidée par Mgr Bourget :

"MESSIEURS DE L'Institut Canadien et de l'Association des Townships, j'applaudis de grand cœur à votre proposition, au patriotisme éclairé qui vous a inspiré, à l'habile organisation que vous allez nous proposer d'adopter; aux persévérants et généreux efforts par lesquels vous accomplirez votre sainte mission. Comme les mots: Dieu et charité, contiennent le symbole le plus concis de nos devoirs religieux, de même que les mots: honneur, patrie et nationalité, contiennent le principe des plus hautes vertus civiles, le symbole le plus concis de nos premiers devoirs de citoyens, je souhaite de toute l'ardeur des vœux les plus passionnés de mon âme, la perpétuité de cette précieuse nationalité.

"Notre patriotique clergé, dont je vois les premiers dignitaires ici présents, vous prête à l'unanimité son influence et son appui; c'est un gage infaillible de succès. J'y vois son chef, notre digne évêque, si justement aimé et vénéré par tout son peuple et par tous les vertueux pasteurs qui, à son exemple, et sous sa direction, instruisent et édifient le peuple. J'y vois le supérieur de cette maison de Saint-Sulpice, sous les auspices de laquelle cette ville a été fondée, et cette île défrichée au prix du sang de ses prêtres, coulant à flots, mêlé à celui des premiers colons, nos vénérables ancêtres."

En cette année de 1849, dans la haute classe de notre société aussi bien que chez les défricheurs, on constatait l'aide apportée par le clergé dans l'édification de la patrie. Il est tout de même bon de constater qu'un homme comme Papineau, à cette date, se faisait un devoir de le proclamer.

Continuons la citation :

"Nos pères furent les martyrs

volontaires de leur piété et de leur patriotisme. Ils ont fondé ici une société régénérée qui, pendant une longue suite d'années, a présenté un spectacle d'innocence, de vertu, de fraternité, de périlleuse et infatigable industrie telles que les annales ecclésiastiques n'offrent rien de plus édifiant; telles que les annales civiles et militaires n'offrent rien de plus chevaleresque dans la guerre, de plus audacieux et entreprenant dans les voyages de découvertes, rien de plus persévérant dans les travaux de colonisation. Ils furent les martyrs volontaires de leur patriotisme."

La citation est un peu longue, mais il valait la peine de la faire. Elle démontre bien qu'à cette époque, on s'occupait jusque dans les milieux les plus élevés, de l'avenir économique des descendants des premiers pionniers du pays, et l'on considérait que le moyen le plus pratique d'atteindre le but visé, était encore la prise de possession du sol canadien, afin de faciliter l'établissement permanent de la population canadienne, chez elle.

Cette citation démontre également qu'en ces temps, comme aujourd'hui, les évêques ainsi que les curés des diverses paroisses, aidaient au mouvement; et dans ce but, ils avaient fondé des Sociétés ou Associations de Colonisation afin de faciliter aux fils des agriculteurs, la prise de possession des meilleures terres de la région des Cantons de l'Est, et leur défrichement pour le bénéfice de ces fils et pour celui de leurs enfants.

A cette époque, l'industrie canadienne n'était pas aussi développée que de nos jours, mais nos gens trouvaient le moyen de fabriquer, chez eux, la plus grande partie de ce qui leur était nécessaire. Un peu partout, des petites industries employaient des mains qui se spécialisaient, et ces industries suffisaient pour les besoins des habitants d'alors.

Dans ce temps-là pour la majeure partie, les ressources naturelles du pays étaient encore à développer. Elles restaient en réserve pour ceux qui voudraient les exploiter à leur compte. Les cours d'eau susceptibles de développement hydraulique, les forêts, les terrains au sous-sol minéralisé, les terres arables à défricher, presque tout cela était encore à l'état sauvage.

Justement à la même époque, les paroisses étaient remplies d'une population agricole que le pays avait intérêt de garder à la terre.

Nous avions donc tout ce qu'il fallait pour développer le pays en établissant nos gens.

Pour cela, il eut fallu que les gouvernants attachent à cette œuvre toute l'importance qu'elle mérite. C'est dire qu'il eût fallu que ces gouvernants, tenant compte du nombre des gens à établir, eussent fait faire des arpentages, qu'ils eussent fait classer les terrains arpentés, qu'ils eussent doté de chemins carrossables, et enfin, qu'ils eussent rendu possible la prise de possession des terres et leur défrichement, en vue d'une culture profitable.

Mais alors, la colonisation ne fut pas entreprise de cette façon. A cette époque, si l'on parlait beaucoup de colonisation, par contre, on n'accordait aucune aide aux colons. Les chemins, pour la presque totalité, devaient être faits par les colons eux-mêmes, bien que ceux-ci furent sans ressource, trop souvent.

Et, parfois aussi, trop souvent, il fallait que ces colons franchissent de grandes distances par des sentiers absolument impraticables dans des forêts impénétrables, avant d'atteindre la région où ils pourraient s'établir.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que la moitié du peuple descendant des premiers pionniers canadiens, soit allé s'établir à l'étranger.

Le plus étrange, c'est que tous les chefs de la nationalité semblent avoir été en faveur de la prise de possession des terres canadiennes par la population native.

Sous l'impulsion de Mgr Bourget, n'avons-nous pas vu les gouvernants par douzaines s'enrôler dans les Sociétés de Colonisation? On aurait cru que, devant ce déploiement de bonne volonté, la colonisation deviendrait la politique du jour, une politique pour laquelle on ferait tous les sacrifices nécessaires.

Il n'en fut rien.

Pour garder au sol la population des campagnes, il est nécessaire de développer un esprit rural. Dans le temps où l'on parlait tant de colonisation, on s'occupa fort peu de l'œuvre importante de garder rurale, au moins de mentalité, la population terrienne d'alors.

C'est ce qui explique cette déformation de l'esprit, autrefois rural, de notre peuple, déformation qui le fit aspirer au prolétariat, au lieu de lui conserver une mentalité de propriétaire du pays, mentalité qui le porterait à l'acquisition, comme sa propriété bien à lui, d'au moins une parcelle du pays: soit, l'étendue d'une ferme où toute une famille pourrait vivre de son travail quotidien.

Ce problème d'autrefois, c'est encore le problème d'aujourd'hui.

Comme, en 1849, Papineau et les chefs de la nationalité, préchaient la colonisation, comme ils poussaient les nôtres à prendre possession de nos terres pour en faire des paroisses agricoles, afin que puissent s'établir au pays les jeunes Canadiens du temps, aussi, de nos jours, nos paroisses sont remplies d'une jeunesse ardente qui ne sait que tenter pour fonder des foyers.

Nos villes sont remplies de familles campagnardes dont une proportion trop considérable vit de charité étatisée, quand ce n'est pas de charité privée.

Comme en 1849, nous avons intérêt à ce que toute cette jeunesse s'établisse au pays, mais dans des conditions qui lui permettent de vivre honorablement, et cela, par elle-même, par la mise en valeur des terres et des autres ressources naturelles du pays canadien.

Mieux qu'en 1849, nous avons de l'aide pour favoriser l'établissement de cette population, chez elle. Mais cette aide, est-elle suffisante?

Elle le serait, si nous n'avions qu'un petit nombre de gens à établir.

Elle est loin d'être suffisante, cette aide, si nous considérons les milliers et les milliers de familles agricoles perdues dans nos villes et que nous devrions retourner à la campagne, si nous ne voulons pas, en les perdant moralement et physiquement, consentir à les nourrir et à les vêtir, pour des décades peut-être, après leur avoir fourni le logement et le chauffage. Elle est loin d'être suffisante, cette aide, si nous additionnons le nombre de fils de cultivateurs, mariés, qui sont encore aux crochets de leurs parents et que nous devrions aider à s'établir quelque part. Elle est loin d'être suffisante, si nous ajoutons à tous ceux-là, les familles agricoles qui, après-guerre, se sont grevées de dettes à tel point que, dans peu d'années, elles devront abandonner les fermes qu'elles cultivent présentement. Elle est absolument et lamentablement insuffisante, cette aide à la colonisation, si nous comptons le nombre des jeunes de nos campagnes agricoles, jeunes gens rendus à l'âge de se marier mais qui ne peuvent le faire par-

ce que sans ressource monétaire suffisante, et, surtout, si nous y ajoutons les familles de ceux qui seront fatalement déplacés par l'achat de fermes, quand un père de famille peut établir un ou deux de ses enfants.

Nous avons plus de facilités de communication qu'au temps de Papineau et de Mgr Bourget, pour atteindre les régions où les jeunes de nos paroisses et les familles peuvent aller s'établir. Mais il ne faut pas moins que les chemins de pénétration dans les divers cantons où ces familles pourraient aller se fixer, soient ouverts et rendus carrossables.

Cela demande de l'argent, beaucoup de l'argent. L'erreur de ne pas faire les chemins en temps voulu, a nui considérablement, autrefois, à l'établissement des Canadiens chez eux.

Il en est encore de même de nos jours, quand les chemins ne sont pas faits à temps. Malgré toute leur bonne volonté, quand les chemins ne sont pas faits, quand les routes sont impassables dans certains cantons, les familles qui y sont établies, finissent par se décourager et par quitter la région. Parfois, elles se réfugient en ville où elles finissent par se faire inscrire sur les listes des secourus de l'Etat.

Problème d'hier, la colonisation est aussi un problème d'aujourd'hui.

Pour que les familles que nous avons intérêt à garder sur la terre, se décident à aller mettre en valeur les terres des régions nouvelles, de nos jours, il faut plus qu'il n'eût été nécessaire, autrefois.

Les temps sont changés, dit-on souvent. C'est peut-être à tort, mais c'est un fait, et, il faut en tenir compte.

D'ailleurs, en dépit de toute leur bonne volonté, ils sont assez rares, les colons qui peuvent faire des miracles. Il arrive à plusieurs d'entre eux de mieux réussir que beaucoup de citoyens placés plus avantageusement qu'eux; mais il est une limite que les familles ordinaires ne peuvent dépasser.

C'est ce qui explique l'absolue nécessité de porter à l'œuvre primordiale de la colonisation, une attention toute spéciale, et d'aider les colons avec assez de générosité pour qu'ils réussissent leur entreprise difficile.

C'était nécessaire hier, au temps de Papineau; c'est encore nécessaire de nos jours. C'est pour n'avoir pas suffisamment favorisé l'établissement de notre jeunesse au pays, que nous avons tant de douzaines de milliers d'établissements nouveaux à créer.

A l'œuvre donc, et que chacun fasse son devoir!

J.-Ernest LAFORCE.

Résidence : St-Eustache
Bureau : 7 à 8 P.M.

Charles-Henri Lalonde
C.R. — K.C.

AVOCAT BARRISTER

Edifice-Tramways-Building
Ouest — 159 — Craig-West
Montréal

LES VOLAILLES PLUMÉES A LA CIRE

rapportent les plus haut prix.



Les volailles nettes et de belle apparence attirent l'œil de l'acheteur. La cire à plumer Frost vous donne ce résultat plus rapidement et plus facilement. Elle sert aussi bien à plumer les dindons, les canards et les oies que les poulets. Le gâteau de 33 livres se vend \$1.00, taxe et fret compris. Mode d'emploi fourni avec chaque expédition. Faites remise avec la commande.

FROST STEEL & WIRE
COMPANY, LIMITED

1105, rue Notre-Dame ouest, Montréal.



MELASSE DE CANNE PURE

Tous les animaux domestiques profitent de rations régulières de mélasse de canne pure W.B. — l'aliment contenant un fort pourcentage de sucre qui donne de la vigueur et du poids.



Demandez notre brochure :
"Comment servir la mélasse"

**CANADA WEST INDIES
MOLASSES CO. LIMITED**

5402 est, rue Notre-Dame
Montréal.

Tél.: HARbour #2116

E.-W. CARON

145-149, Des Commissaires Est, Montréal

Meunier et Négociant en Farine, Grains
et Provisions.

Grains louses — chars assortis.

Demandez les produits CARONA

B. TRUDEL & CIE

Fournitures et machineries pour laiteries, beurreries
et fromageries.

304, Place d'Youville

—:—

—:—

MONTREAL

Marché: Dernière heure

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 7 sept 1936

- VOS VENTES - Marché des bestiaux

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 7 septembre par la Coopérative Canadienne de Bétail de Québec.

PORCS VIVANTS

Porc à bacon (Select)	
190 à 230 lbs	9.25
Prime de \$1.00	
Porc à bacon	
180 à 230 lbs	9.25
Porc à boucherie	
160 à 240 lbs	8.75
Porc léger	
240 à 270 lbs	8.25
Porc lourd	
240 à 270 lbs	8.75
Extra lourd	
270 lbs ou plus	7.75
Traie	6.50 à 7.00

VACHES

Choix	3.25 à 3.50
Bonne	3.00 à 3.25
Moyenne	2.50 à 2.75
Commune	1.75 à 2.00
Très commune	1.00 à 1.25

VEAUX DE LAIT

Choix	7.00 à 7.50
Bon	6.50 à 7.00
Moyen	5.50 à 6.00
Commun	5.00 à 5.25

VEAUX DE CHAMP

Bon	3.50 à 3.75
Commun	3.00 à 3.50

AGNEAUX DU PRINTEMPS

Choix	7.00
Non castrés	6.00
Commun	5.00

MOUTONS

Bon	3.00 à 3.50
Commun	1.50 à 2.00

BOUVILLONS

Choix	5.50 à 6.00
Bon	5.00 à 5.50
Moyen	4.75 à 5.00
Commun	3.75 à 4.25
Commun léger	2.50 à 3.00

TAURES

Choix	4.50 à 4.75
Bonne	3.75 à 4.25
Moyenne	3.25 à 3.25
Commune	2.00 à 2.50

TAUREAUX

Choix	2.75 à 3.00
Bon	2.25 à 2.50
Moyen	2.00 à 2.25
Commune	1.75 à 2.00

Animaux abattus

PORCS

Pores frais No. 3	la livre
175 à 225 lbs	.10
Pores frais No. 1,	
90 à 140 lbs	.12

VEAUX

Bons	.07½
Moyens	.06

OEUFS

B	.22
C	.19
B	.23
C	.20

MIEL BLANC

Chaudière de 5 lbs	.08½
Chaudière de 30 lbs	.07½

MIEL BRUN

Chaudière de 60 lbs	.06
---------------------	-----

POIS

Canadiens	le minot 2.00
-----------	---------------

FEVES

Canadiennes	le minot 2.50
-------------	---------------

PATATES

Montagnes Vertes No 1	
80 lbs	1.35 à 1.40
Montagnes Vertes No 2	
80 lbs	1.10 à 1.15
Cobblers No 2 80 lbs	1.00 à 0.80

FOIN

No 1	\$8.00 la tonne
No 2	\$7.00 la tonne

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi, le 7 septembre, 1936: Bétail, 1531; veaux, 1970; pores, 2757; moutons, 2926.

BETAIL

La demande pour les bêtes à cornes de bonne qualité était plutôt favorable bien que les quantités offertes étaient plus fortes que d'habitude. Il n'y avait que peu d'activité dans le cas des sujets de qualité inférieure. Les bouvillons rapportaient de 2½c à 6c la livre et il y a lieu de croire que les conditions actuelles ont chance de se maintenir assez bonnes pour les sujets de qualité. Dans le cas des vaches il y avait forte demande pour les bons sujets, alors que pour les moyennes et les communes c'était le contraire. Les bonnes vaches allaient de 2½c à 3½c la livre et les communes destinées à la mise en conserve rapportaient très peu en plus de 1½c la livre. Les taureaux n'étaient guère en faveur et se vendaient difficilement de 1½c à 2½c ou 2½c la livre.

VEAUX

Il semble y avoir eu léger fléchissement dans le prix des veaux de champs, mais les veaux de lait se sont maintenus. Les prix allaient de 3c à 3½c la livre pour les veaux de champs, mais nous ne serions pas surpris si ces prix étaient appelés à baisser quelque peu au cours de la semaine. Les veaux de lait rapportaient de 4c à 7c la livre. La demande dans ce dernier cas est favorable et il serait possible de disposer de plus de sujets sans danger de baisse dans les prix.

AGNEAUX

MOUTONS
Bien qu'il y eut près de 3000 agneaux en vente sur le marché la demande fut bonne et l'on a pu assez facilement maintenir le prix au niveau de 7c la livre pour les bons sujets. Les agneaux non châtrés subissaient une coupe d'un sou la livre et les sujets communs ou légers se vendaient à 2c la livre en moins du prix des bons sujets. A noter que la coupe sur les agneaux non châtrés sera portée à 2c la livre à la fin du mois et qu'alors une coupe de 1c la livre sera imposée sur les sujets de plus que 100 livres. Ce marché est plutôt encourageant dans l'ensemble. Les moutons se vendent de 1c à 3c la livre.

PORCS

La baisse qui deux ou trois semaines de suite s'était faite de plus en plus forte, a été enfin enrayée et les prix ont aujourd'hui un ton plus ferme à 9½c la livre pour les bacs; quelques ventes ont pu être faites à 9.35c la livre. Les primes et les coupes ordinaires sont en vigueur. Dans le cas des pores légers la coupe est d'un sou la livre pour les sujets propres à l'abatage, mais pour les sujets trop légers et trop maigres on est souvent obligé d'accepter des prix plus bas. Nous ne redisons jamais trop combien nuisible est la présence de pores légers sur nos marchés en des temps comme ceux que nous traversons où on se prépare à disposer du gros de notre récolte de pores. Il est d'importance capitale pour la stabilité des prix du porc que chacun s'impose de bien finir ses sujets avant de songer à les offrir en vente; rien n'est plus faux que de prétendre qu'il y a demande pour des pores de moins que 180 livres. Les truies se vendent de 6½c à 7c la livre.

Le Comptoir Coopératif de l'U. C. C., Ltée est en mesure de garantir les meilleurs prix à ses membres dans les lignes suivantes:

Engrais alimentaires
Tôle ondulée
Clôture de fils barbelés
Treillages métalliques
Peinture et ciment à couvertures
Huile à moteur Pennsylvania 100% pure en 15, 30 et 45 gallons
En bidons de 5 gallons, \$3.75 F.O.B., Montréal.
Pour tous renseignements écrire ou s'adresser au:

SECRETARIAT GENERAL DE L'U. C. C.

5817, Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

VENTES AUX ENCHERES

par le Comptoir Coopératif de l'U. C. C.

CONDITIONS —

Beurre: Commission de 10 cents la boîte avec maximum de \$10. pour chaque envoi d'une même fabrique; plus 7 cents pour frais d'entreposage, de manutention et d'assurance.
Fromage: Commission de ¼ de cent la livre, plus 4 cents la boîte pour autres frais.

Adressez les consignations au
COMPTOIR COOPERATIF DE L'U. C. C.
Montreal Refrigerating & Storage Co.,
Place Viger, Montréal.

Les connaissements et les correspondances au
COMPTOIR COOPERATIF DE L'U. C. C.

5817, rue St-Laurent, Montréal.

Nous fournissons gratuitement la papeterie nécessaire aux expéditions.

HALLE AU BEURRE DE RIVIERE-DU-LOUP (sous les auspices du Comptoir Coopératif)

Le 4 septembre

BEURRE

No. 1 : — 325 boîtes à .24 3-8 la lb.
N. B. Ce prix est F.A.B., points de chargement.

Enchères du 2 septembre

La semaine dernière, les enchères de beurre et de fromage furent refusées. Les ventes furent faites privément aux prix suivants:

Beurre No. 1 : —	781 à	.24	7-8	net.
No. 2 : —	20 à	.24	3-8	net.
Fromage blanc No. 1 : —	1909 à	.14	1-4	net.
No. 2 : —	63 à	.13	1-4	net.
Fromage coloré No. 1 : —	439 à	.14	1-4	net.
No. 2 : —	63 à	.13	1-4	net.

Loyauté envers le Can. National

La semaine dernière plus de 500 vétérans du Canadien National se sont réunis à Toronto pour remettre à la direction de leur réseau une crédençe en noyer, surmontée d'une locomotive en argent ciselée et contenant un parchemin portant les noms des 6,270 vétérans du Canadien National. Sur un côté du parchemin était une adresse enluminée se lisant ainsi:
"Nous, vétérans du Réseau Canadien National ou de ses filiales désirons exprimer notre attachement au chemin de fer et à son personnel.
"Que le Réseau Canadien National qui commence son second siècle de service public reçoive ici

les voeux sincères et profonds de la grande armée de vétérans (elle compte plus de 6,000 hommes et femmes). Ils ont cessé tout travail ferroviaire actif, mais leur coeur est toujours loyal envers le chemin de fer.

"A notre grand réseau national et à ses 80,000 employés des deux sexes nous engageons notre foi et notre appui, confiants que le succès couronnera leurs efforts.

"Les noms de six mille deux cent soixante dix vétérans sont inscrits sur ce tableau d'honneur des vieux employés du Canadien National."

Le Canada est le pays qui vend le plus de papier au Japon.

- VOS ACHATS -

Prix du gros, pris à Montréal

FARINE DE PAIN

au char, en sacs	
Première patente	3.00
Deuxième patente	2.80
Forte à boulanger	2.75
Farine pâtisserie	2.60

GRAIN MOULU

le sac de 98 lbs	
Blé d'Inde moulu	2.05
Blé d'Inde concassé	2.00

ALIMENTS A BETAIL

la tonne	
Son	27.25
Gru rouge	30.25
Midling	34.25
Farine de viande cuvée (60 pour cent)	60.00
Ecaillés d'huîtres	15.00
Gravier	13.00
Farine fourragère	40.00
Gluten	32.00
Blé à engrais No 6	0.93
Avoine alimentation No 1	0.47
Avoine blanche No 3	0.44
Orge Canadien Ouest No 3	0.66
Maïs Sud Africain	1.02
Maïs ontarien séché au four	1.02
Sarrasin le 100 lbs	1.45

SEL

le sac	
En pierre (sac de 100 lbs)	\$1.25

Gros (sac de 140 lbs) . . . 0.30
Fin (sac de 200 lbs) . . . 1.60

TOURTEAUX

la tonne	
De lin	35.00
De coton	50.00
Drèches de brasseries	27.00

ALIMENTS A VOLAILLES

Carona Grain à gratter	2.00
Carona Grain intermédiaire	2.25
Carona moulée à ponte 21%	2.40
Carona Concentré à volailles 35%	3.10
Carona Pâtée à reproduction	2.50
Carona Pâtée à croissance	2.25
Carona tout moulée Poussins	2.50
Carona Grains à Poussins	2.50
Carona moulée à engraissement	2.20
Carona moulée laitière 24%	1.95
Carona moulée laitière 18%	1.90
Carona Concentré Laitier 32%	2.25
Carona Moulée pour gorettes	2.25
Carona concentré pour pores	2.75
Carona moulée à veaux	2.45
Norac grain à gratter	1.95
Norac Moulée aux oeufs 18%	2.30
Norac tout moulée à poussins	2.35
Norac tout moulée à croissance	2.10
Norac Grain à poussins	2.30
Demandez nos prix pour engrais chimiques et sur spécialités pour maladies des volailles.	

PETITES ANNONCES

Tarif de 2 cents le mot avec prix minimum de 50 cents par insertion. Escompte de 20% pour quatre insertions consécutives du même texte.

PRISES PIDARD. — Nouvelle et merveilleuse préparation contre la maladie du souffle des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste \$1.00. Adressez-vous à Ths-Ls. Girard, St-Félicien, Comté Roberval, Qué.

Les travaux des cercles

(Suite de la page 8)

pratiques de la ferme; d'encourager l'emploi des meilleurs bestiaux et de meilleure semence, et de former les jeunes gens pour en faire des citoyens utiles dans leurs districts respectifs.

Les concours nationaux ou internationaux de cercles sont conduits tous les ans par le Conseil canadien, de concert avec l'Exposition royale d'hiver de Toronto. En 1935, le programme des concours comprenait six projets, notamment, vaches laitières, boeufs d'engrais, porcs, volailles, grain de semence et pommes de terre de semence, et soixante-quatre membres ou trente-deux équipes de deux membres chacune, représentant toutes les provinces du Canada.

Cinq des concours annuels ont été conduits par le Conseil depuis qu'il a été formé en 1931. Il a été clairement démontré que ces concours exercent une influence très précise et très bienfaisante sur les travaux des cercles. Les règlements nécessaires pour les concours portent sur l'organisation et l'activité des cercles et les examens oraux, qui forment partie de chaque projet, encouragent l'étude du projet par les membres. Le choix des équipes pour le concours de Toronto se fait au moyen de concours d'élimination, conduits sur la même base générale que l'événement national.

Les membres actuels du Conseil se composent des suivants: Ministère fédéral de l'Agriculture, tous les Ministères provinciaux de l'Agriculture, à l'exception de celui de la Saskatchewan, cette province étant représentée par le Service d'Extension de l'Université de la Saskatchewan, et plusieurs institutions et sociétés commerciales, notamment les suivantes: Chemins de fer nationaux canadiens, Chemin de fer Pacifique Canadien, Conseil de développement des salaisons canadiennes, International Harvester Company of Canada, Limited, Association des marchands de grain du Nord-Ouest, Association

Cessez de souffrir

Rhumatisme, troubles du foie et des reins, urines rares et foncées, renvois de bile, constipation: ces maux disparaissent en 5 à 20 jours grâce au traitement à la **Potion de Santé Xymel**. L'efficacité étonnante de ce remède est attestée par des centaines d'anciens malades guéris. Traitement, (3 flacons) \$2.65 franco. Un flacon, \$1.10 franco. (Réduction de 25 sous aux lecteurs de la "Terre de Chez Nous".

Medicamenta,
2022, Avenue Union,
Montréal.

canadienne des éleveurs de la vache Ayrshire, Association canadienne des éleveurs de la vache Jersey, Association canadienne des producteurs de semence, Association canadienne des éleveurs de porcs, et l'Association Holstein - Frisonne du Canada. Le bureau central du Conseil est situé dans l'Edifice de la Confédération, Ottawa, et le Secrétaire général est M. A.-E. MacLaurin.

Les fonds nécessaires à l'administration du Conseil sont puisés dans les allocations fournies par les Ministères fédéral et provinciaux de l'Agriculture, tandis que les souscriptions des sociétés commerciales sont appliquées à la conduite des concours provinciaux de cercles à l'Exposition royale d'hiver.

Il y avait en 1935, 30,232 membres inscrits dans 1,900 cercles actifs de la jeunesse agricole au Canada. En 1931, le nombre de cercles était de 1,215 et celui des membres, de 21,142; la comparaison entre ces chiffres indique éloquemment les progrès réalisés.

Plantations de pivoines

Une division portant cinq yeux est une bonne grosseur, mais on peut en employer de plus grandes si on le désire.

"On voit souvent un jardinier divisant une racine en la tranchant à la bêche" dit Isabella Preston dans le bulletin "Fleurs vivaces de pleine terre" publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture. "C'est là un moyen brutal de traiter une plante de haute valeur, et c'est aussi un moyen très extravagant, car il arrive invariablement que quelques-unes des racines sont laissées sans tige et vice versa. Une bonne division

ANNONCES COLLECTIVES

Mises gratuitement à la disposition de nos cercles et de nos syndicats qui désirent faire des ventes et des achats en coopération.

Aux fumeurs de tabac canadien

Plusieurs cercles de l'U. C. C. du comté de Montcalm sont en mesure de fournir à nos membres du tabac en feuilles de différentes variétés. Il rempliront de préférences des commandes passées par des cercles des autres régions de la province. Pour rentrer en pourparlers avec eux écrire au Secrétaire général de l'U. C. C., 5817, rue St-Laurent, Montréal.

Le cercle de St-Philippe de Windsor a à vendre un petit boeuf pur sang Holstein de 9 mois, venant d'une bonne lignée d'un troupeau étant sur le système d'accréditation, pour \$20. Pour plus de renseignements, s'adresser à M. J.-B. Fredette, R. R. No. 2, Windsor Mills, Qué.

A VENDRE: Presse à foin en parfait ordre; grandeur, 11 pieds de hauteur de charge; garantie pour donner satisfaction; à vendre à sacrifice. S'adresser à M. Albéric Hébert, sec. du cercle de St-Valérien de Shefford.

A VENDRE: 200 belles poulettes grises. S'adresser à M. Aristide Champagne, membre du cercle de St-Thomas, Joliette.

doit avoir un morceau de racine et un peu de tige. Le meilleur moyen de faire une division est d'arracher toute la touffe de racine, d'en faire tomber le plus de terre possible et de séparer la plante avec les mains. Servez-vous d'un couteau tranchant au besoin".

On peut se procurer gratuitement le bulletin qui contient tous les renseignements sur les plantes vivaces en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Des commerçants de Hamilton, Ontario, de Sockholm et Willow Brook, Saskatchewan, de Vegreville, Alberta, et de Winnipeg, Manitoba, ont été poursuivis et condamnés pour infractions aux règlements sur les oeufs. Les infractions les plus communes étaient la vente d'oeufs inférieurs à la catégorie indiquée, l'achat d'oeufs à titre de premier receveur à un coût uniforme sans triage, et le transfert d'oeufs comme deuxième receveur sans permis.

FICELLE D'ENGERBAGE

CULTIVATEURS, MEMBRES DE L'U. C. C.

Avez-vous pensé à votre ficelle d'engravage? Votre Comptoir Coopératif vous offre une ficelle de première qualité.

à 9c. 50 la livre

650 pieds à la livre, en balles de 5 ou 8 livres.

f.a.b. MONTREAL, QUEBEC, LEVIS et METABETCHOUAN

Une ristourne de 4% est assurée à nos cercles et syndicats. Ces prix s'entendent pour paiement comptant.

Hâtez-vous. Les quantités sont limitées.

COMPTOIR COOPERATIF DE L'U.C.C.,

5817, Blvd Saint-Laurent
Montréal.

Cette question d'assurance

Le 7 septembre, 1936.

Faut-il ou ne faut-il pas assurer ses animaux contre les accidents, blessures et mortalité en cours de route lorsque l'on expédie sur un marché?

Est-ce une sage économie que de "ménager" les quelques piastres par expédition que représente la prime d'assurance?

On admet la plupart du temps qu'il vaut mieux se protéger contre les imprévus, trop fréquents malheureusement, qui peuvent survenir pendant le trajet, soit par fret ou par camion. Aussi y pourvoit-on presque toujours par quelque genre d'assurance.

Plusieurs organisations locales, coopératives ou syndicats, se constituent un fonds de réserve et se chargent elles-mêmes de rembourser leurs membres pour les pertes qui pourraient être subies. Ce système présente des avantages dont je ne veux nullement contester la valeur mais qui toutefois n'arrivent pas à compenser pour ses inconvénients.

Un fonds de réserve reste chez nous, dit-on; très vrai, mais est-il suffisant pour protéger complètement ceux qui y contribuent? Met-il réellement les expéditeurs à l'abri de toutes les pertes qui peuvent résulter d'accidents aussi sérieux que ceux qui se présentent parfois? Je n'hésite pas à répondre "Non".

Les exemples ne manquent pas d'organisations locales qui se sont trouvées dans le cas de ne pouvoir rencontrer les obligations qu'elles avaient assumées. Voici un cas d'une organisation assez forte expéditrice d'animaux vivants qui pendant un peu plus d'un an s'était accumulé une réserve assez intéressante à son fonds d'assurance et qui un beau jour, alors que les porcs se vendaient aux alentours de 10c. la livre, se trouva dans le cas d'avoir à rencontrer une perte de 22 porcs morts dans une seule expédition. Le fonds d'assurance fut complètement asséché et il manquait encore de l'argent. Un autre cas plus récent est celui d'une expédition de porcs dans laquelle neuf sujets arrivaient morts sur le marché.

J'ai eu plusieurs fois déjà occasion de donner d'autres exemples de ce genre qui établissent combien dangereuse peut être cette pratique de se fier trop à ces fonds locaux pour se protéger contre les accidents pendant le transport.

Il y a quelques années les expéditeurs de notre succursale de Winnipeg auraient eu à subir une perte de 790 porcs en une seule journée s'ils n'avaient pas eu la précaution de se protéger convenablement.

Puisque l'on consent à payer pour assurer ses animaux que l'on

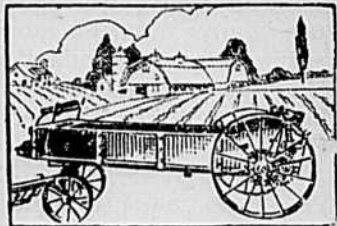
prene donc la précaution de se protéger complètement. Et que l'on n'oublie pas que généralement il en coûte plus cher de s'assurer par l'entremise d'un fonds local qu'au moyen d'une organisation dont le volume lui permet d'assurer sans danger des risques aussi importants.

A la Coopérative Canadienne du Bétail nous croyons ne pas devoir encourager les fonds d'assurance locaux, et mettons à la disposition des cultivateurs un système d'assurance qui les protège complètement du moment où les sujets sont chargés dans les chars ou les camions jusqu'au temps où les sujets sont vendus. Les taux sont très raisonnables et la protection est entière.

On peut bénéficier de cette protection de manière permanente en avisant la Coopérative Canadienne du Bétail à cet effet.

Les animaux blessés ou morts sont payés sur la pesanteur et la classification réelles et d'après les prix en cours sur le marché le jour de l'arrivée.

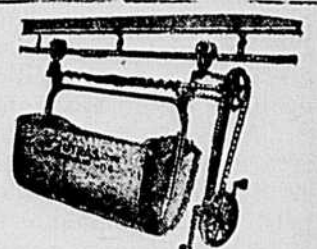
JUTRAS



L'Épandeur d'engrais JUTRAS

est le pionnier des épandeurs légers au pays. Depuis près de 40 années consécutives, des milliers de clients en font usage avec la plus entière satisfaction.

"Ayez votre épandeur à vous-même, cette année"



Chariot à litière JUTRAS

Que vous ayez une étable neuve ou vieille, grande ou petite vous trouverez profitable d'y installer une installation de chariot JUTRAS. Que pouvez-vous imaginer de plus commode, de plus pratique? Fait un travail propre, rapide, économique... et agréablement. Deux modèles à votre choix. Écrivez-nous aujourd'hui en donnant la longueur de la litière dont vous avez besoin, pour avoir les prix.

• Catalogue gratis — Faites un "X" sur les produits qui vous intéressent.

LA COMPAGNIE JUTRAS, LIMITEE, VICTORIAVILLE, Québec, U.C.C. 9-36

GLANURES et CRIBLURES

(Suite de la page 1)

Catholique des Cultivateurs protesta auprès des autorités fédérales contre la nomination de cet incompetent notoire. M. Weir, ministre de l'Agriculture, répondit que M. Bruce avait été envoyé à Montréal, parce que la majorité des cochons expédiés sur notre marché venaient des provinces anglaises. Et M. Albert Rioux, alors président de l'U.C.C., en conclut que c'étaient les cochons qui choisissaient leur classificateur.

Or, aujourd'hui, la situation n'est plus du tout la même. Québec est devenu le principal fournisseur de notre marché. Pourtant, on vient de nous imposer comme classificateur supplantant un autre unilingue.

C'est une injustice.

Puisque, au dire de M. Weir, ce sont les cochons qui choisissent leur classificateur, nous suggérons qu'on organise un referendum dans les parcs de la Pointe St-Charles. Après tout, nous demandons seulement l'application du principe posé par l'ancien ministre de l'Agriculture. Que cela aboutisse à une guerre... de race, peu nous importe, puisque les cochons de chez nous l'emporteront cette fois sur ceux des provinces anglaises.

Ce sera la revanche... des porcheries.

Vive la démocratie!

G. F

LE BÛCHERON

Allons à Rouyn

Le 17 août dernier, répondant généreusement à l'appel que nous leur avons fait, les bûcherons syndiqués de la Section des Bûcherons U.C.C. ont voté en corps solide pour les candidats qui leur promettaient, s'ils étaient élus, de faire droit à leurs justes revendications.

Ces députés ont, sans exception, promis de travailler de toute leur force à améliorer le sort des ouvriers forestiers.

Il sera facile aux législateurs de se renseigner sur la misère qui sévit toujours aux foyers des bûcherons.

La publicité qui fut donnée aux diverses résolutions adoptées par les congressistes de Chicoutimi l'an dernier a renseigné la population sur les causes de la pauvreté chronique des bûcherons.

Malgré nos efforts persévérants auprès de l'ex-ministre des Terres et Forêts, nous n'avons réussi à obtenir qu'un faible pourcentage de nos justes demandes.

La lutte que nous avons engagée contre un puissant monopole ne fait que commencer.

Nous savons qu'il s'est déjà lancé à l'assaut de la nouvelle administration et qu'il a braqué ses batteries aux portes du ministère des Terres et Forêts.

Les mêmes *scheemers* encombrant l'antichambre du nouveau ministre, mais cela ne nous empêche pas d'avoir confiance en son esprit de justice et son sens social.

Ses déclarations au cours de la dernière campagne électorale ont été tellement catégoriques que nous croyons que nos espoirs ne seront pas déçus.

* * *

Non seulement l'honorable Premier Ministre et l'honorable ministre des Terres et Forêts, mais tous leurs collègues du ministère connaissent les tristes conditions de vie qui ont été faites aux bûcherons dans le passé.

Ils ont entendu répéter bien souvent que les ouvriers de la forêt forment la classe la plus maltraitée de tous les ouvriers de la province.

Nos nouveaux législateurs ne doivent pas ignorer non plus que notre domaine forestier n'a servi qu'à l'enrichissement des financiers étrangers qui ont été laissés libres d'exploiter les véritables propriétaires de notre plus riche actif national.

Au nom de nos milliers de membres syndiqués, nous sollicitons des nouveaux gouvernants une législation plus en accord avec les droits des citoyens.

Entre autres suggestions, nous les prions de donner toute leur attention à la protection de notre domaine forestier que les exploiters actuels sont en train de réduire en désert.

Nous leur demandons d'arrêter le coulage scandaleux des deniers publics en cessant la néfaste politique des remises de droit de coupe aux concessionnaires.

Nous demandons la révision de l'arrêté ministériel par lequel une somme de 42 millions de piastres a été sacrifiée à l'appât de la compagnie Ontario Paper.

Nous demandons une enquête complète sur la transaction par laquelle la compagnie Brompton Pulp a reçu 37 fois la valeur des lots qu'elle a donnés en retour de belles forêts du bassin de la Rivière-aux-Outardes.

Et lorsque nous aurons repris possession de cette partie de notre héritage national, nous serons plus à l'aise pour réclamer des salaires viables aux bûcherons, floteurs de bois, employés de scieries et autres ouvriers de l'industrie forestière.

Nous réclamerons la révision du ba-

réme de la nouvelle table du mesurage au pied cube qui n'est pas plus satisfaisante que l'ancienne.

Les salaires, l'hygiène, les heures de travail, la protection des contrats, les méthodes de travail, le travail du dimanche, la vente du bois des colons, etc., etc., sont autant de problèmes que nous demandons à nos nouveaux législateurs, de solutionner dans le plus court délai possible.

* * *

Dans une semaine, exactement le 16 septembre courant, s'ouvrira à Rouyn, comté de Témiscamingue, le troisième congrès annuel de la Section des Bûcherons U.C.C.

A cette réunion assisteront les personnalités les plus distinguées du clergé et de toutes les professions, les délégués des différents cercles de la région formuleront leurs vœux et adopteront les résolutions à l'adresse du nouveau gouvernement.

Il nous serait agréable de voir à ce congrès quelques représentants des compagnies forestières qui opèrent dans l'Ouest de la province.

Nous comptons aussi sur la présence de nombreux colons venant des diverses colonies dernièrement fondées dans le Témiscamingue et l'Abitibi.

Un des articles du programme de la Section des Bûcherons est de promouvoir la vente, aux meilleures conditions, du bois coupé par les colons sur leurs lots. Ceux de l'Abitibi en particulier devraient être intéressés à ce qu'un marché avantageux soit mis à leur disposition le plus tôt possible.

Comme les besoins des colons de l'Abitibi sont les mêmes que ceux des autres régions de colonisation, nous demanderons à ceux qui assisteront au congrès, de se faire les porte-parole de leurs camarades dispersés dans toute la province.

* * *

Une invitation toute spéciale est faite à messieurs les curés du grand Royaume du Nord, de venir avec un grand nombre de leurs paroissiens au congrès de Rouyn pour nous apporter l'appui de leur expérience et nous communiquer la flamme de leur dévouement.

Sa Grandeur Monseigneur Louis Rhéaume, O.M.I., évêque d'Haileybury, a accordé son haut patronage à ce congrès d'humbles bûcherons.

Nous sommes fiers et heureux d'annoncer que Sa Grandeur honorera de sa présence cette réunion d'ouvriers forestiers.

Nous avons l'assurance que M. le Président et M. l'aumônier Général de l'U.C.C. prendront part à ce troisième congrès de notre Section.

Messieurs les Présidents, Aumôniers et autres officiers des unions diocésaines de l'Ouest se feront sans doute un devoir de se rendre au grand ralliement de Rouyn.

Les honorables Ministres des Terres et Forêts, de la Colonisation, de l'Agriculture, du Travail et de la Santé ont été invités de venir prendre contact avec les bûcherons ou de se faire représenter au congrès par des fonctionnaires de leurs départements qui leur rapporteront les vœux et les souhaits exprimés en leur présence par les congressistes.

Messieurs les députés provinciaux de la région nous ont déjà promis le généreux concours de leur parole et de leur sympathie.

Allons! bûcherons et colons, en foule vers Rouyn qui nous offre sa gracieuse hospitalité. Louis-Philippe COTE
Québec, le 8 septembre, 1936.

Programme du Congrès

Nous publions à l'intérieur du journal un résumé du programme qui sera exécuté au congrès du seize courant dans la ville de Rouyn, comté de Témiscamingue.

Voici à présent les principaux problèmes qui seront étudiés au cours de la séance d'étude de l'après-midi.

Salaires en forêt — Salaires des floteurs de bois — Salaires sur seigneuries et terres privées — Cubage des bois — Hygiène — Garantie aux entrepreneurs et liberté d'approvisionnement — Méthodes de travail — Représailles — Service de protection — Travail du dimanche — Bureau d'engagement des bûcherons — Communisme — Reboisement — Loi des Accidents du Travail — Vente du bois des colons — Pension du vieil âge — etc., etc.

* * *

Il nous est agréable de reproduire ici un entrefilet que le journal "l'Action Catholique" a publié dans son numéro de samedi dernier :

"M. N.-E. Larivière, député de Témiscamingue, se rend à Montréal aujourd'hui afin de préparer les voies à l'organisation d'une excursion de ministres, députés et journalistes à Rouyn, le 16 septembre courant. Cette visite coïncidera avec l'ouverture du congrès de l'U.C.C. Section des Bûcherons."

* * *

Les congressistes auront donc l'honneur de rencontrer des visiteurs distingués à leur réunion du 16 courant à Rouyn. C'est de bon augure pour le succès que nous anticipons.

L. P. C.

Gros prix offerts

A UNE EXPOSITION HORTICOLE

Plus de \$16,000 de prix en argent comptant ainsi que de nombreux trophées seront distribués aux exposant de fleurs, de fruits et de légumes à la première exposition internationale d'horticulture qui se tiendra dans l'amphithéâtre du parc à bestiaux de Chicago, du 12 au 20 septembre prochain.

Dans l'arrangement des catégories du concours, on a songé tout spécialement aux producteurs amateurs de fleurs, de légumes et de fruits, et de nombreux concours leur sont réservés exclusivement.

Les étalages compétitifs et commerciaux occuperont la plus grande partie des 225,000 pieds carrés de l'amphithéâtre. Les concours pour lesquels des prix sont offerts comprennent des spécimens de fleurs, des plantes en pots, des arbres, des arbustes et arbrisseaux, des dessins de jardins, des jardins, fruits, légumes, abeilles et miel, et des photographies de sujets horticoles.

Tous ceux qui désirent se procurer la liste de prix ainsi que les détails sur chaque concours peu-

Téléphone : 2-1404

LESAGE & LESAGE

Avocats — Barristers

56, rue St-Pierre
Québec.

Paul Lesage, LL.L.
Jean Lesage, LL.L.

LS-Philippe Côté

Organisateur Général
de la Section des Bûcherons
U. C. C.

B. P. 55 — DIVISION "B"
QUEBEC

J.-F. Dionne, L.D.C.

COMPTABLE PUBLIC

1438, Sclard

Montréal.

Vérification municipale,
scolaire, commerciale et
industrielle.

Tél. : CLAIRVAL 5940 J.

vent le faire en s'adressant aux "Exposition Headquarters, Chicago Stock Yards". Il n'y a pas de droits d'inscription à payer, et les produits exposés peuvent être apportés jusqu'à 10 heures du matin le jour où ils doivent être jugés. Les propriétaires peuvent reprendre leurs produits s'ils le désirent.

Comme cette exposition est de nature enseignante, un groupe de jardiniers experts se tiendront sur les lieux pour répondre aux demandes de renseignements de la part des visiteurs, donner des conseils sur les problèmes du jardinage et faire des démonstrations sur les méthodes à employer dans les différentes opérations du jardinage.

Beaucoup d'autres étalages enseignants seront construits en collaboration avec le Département de l'Agriculture des Etats-Unis, les départements de l'Agriculture des différents Etats, quelque 30 collèges d'Agriculture et stations expérimentales, et beaucoup de sociétés d'horticulture nationales et d'état.

Un grand nombre de commentateurs enthousiastes ont été recueillis des principaux horticulteurs du Canada et des Etats-Unis démontrant l'intérêt sans précédent que cette exposition a suscité.

:- SOMMAIRE :-

Finissez vos pores (Gérard Filion)	625
La Vie Morale	626
L'organisation agricole dans la province	627
Au Foyer de l'U. C. C.	628
Congrès diocésain de Québec-Nord	629
Page féminine	630
Classifiez les chevaux	631
Page des Jeunes	632
Problème d'hier! Problème d'aujourd'hui	633
Page du marché	634
Petites annonces	635
Allons à Rouyn	636

Un thé pour toutes les bourses

THÉ "SALADA"

302F